



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

Nos actions
pour...

VOTRE TERRITOIRE
VOTRE SANTÉ
VOTRE EXERCICE

2019



Directeur de publication : Dr Nikan MOHTADI

Rédactrices en chef : Dr Ivane AUDO et Olivia BRIANTAIS

Comité de lecture : Dr Ivane AUDO, Dr Nicole COCHELIN, Véronique DELAHAYE, Dr Eric HENRY,
Dr Thierry LABARTHE, Dr Jean-François LE PODER, Dr Eric VAN MELKEBEKE

Rédacteurs : Olivia BRIANTAIS, Romain GAILLARD, Morgane GAULON-BRAIN, Anaïs GHEDAMSI,
Chrystelle MARET, Dr Frédéric MAS, Dr Nikan MOHTADI, Dr Daniel PENCOLE

Mise en page : Morgane GAULON-BRAIN

Crédits : Stéphane MAILLARD (photos du colloque), URPS MLB (autres photos),
Map Stack (cartographies), The Noun Project (dessins)

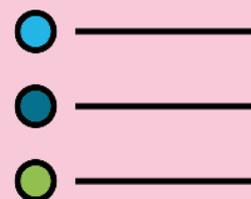
Réalisation : URPS MLB
juillet 2020

LISTE DES ABRÉVIATIONS



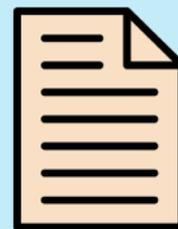
- ADPS** : Association Départementale de Permanence des Soins
- APIMED** : Amélioration des Pratiques et Information Médicale
- ARS** : Agence Régionale de Santé
- BPCO** : BronchoPneumopathie Chronique Obstructive
- CARPEC** : Cellule d'Appui Régionale des Projets d'Exercices Coordonnés
- CHP** : Centre Hospitalier Privé
- CHRU** : Centre Hospitalier Régional et Universitaire
- CLIC** : Centre Local d'Information et de Coordination
- CODAMUPS** : Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente de la Permanence des Soins
- CODTS** : Collectif pour l'Organisation et la Défense du Territoire de Santé
- COPIL** : Comité de Pilotage
- CPTS** : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
- CROM** : Conseil Régional de l'Ordre des Médecins
- CRSA** : Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
- CTS** : Conseil Territorial de Santé
- DGOS** : Direction Générale de l'Offre de Soins
- DMP** : Dossier Médical Partagé
- EHESP** : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique
- EPP** : Evaluation des Pratiques Professionnelles
- ESP** : Equipe de Soins Primaires
- ETP** : Education Thérapeutique du Patient
- FBI** : Fédération Bretonne Interprofessionnelle
- FFGQ** : Fédération Française des Groupes Qualité
- FFMPS** : Fédération Française des Pôles et Maisons de Santé
- GECO** : Groupe d'Exercice COordonné
- GHT** : Groupement Hospitalier de Territoire
- HAS** : Haute Autorité de Santé
- HGO** : Hospi Grand Ouest
- HPST** : Hôpital Patients Santé Territoires
- IRAPS** : Instance Régionale d'Amélioration de la Pertinence des Soins
- ISPL** : Institut Statistique des Professionnels de santé Libéraux
- LMSS** : Loi de Modernisation de notre Système de Santé
- MAIA** : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie
- MMG** : Maison Médicale de Garde
- MSP** : Maison de Santé Pluriprofessionnelle
- PAERPA** : Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie
- PACTE** : Programme d'Amélioration Continue du Travail en Equipe
- PAF** : Personnes Âgées et Fragilités
- PDSA** : Permanence Des Soins Ambulatoires
- PROPIAS** : PROgramme national d'actions de Prévention des Infections Associées aux Soins
- PRS** : Projet Régional de Santé
- PTA** : Plateforme Territoriale d'Appui
- RAAC** : Récupération Améliorée Après Chirurgie
- ROR** : Répertoire Opérationnel des Ressources
- SI** : Système d'Information
- SNIIRAM** : Système National d'Informations InterRégimes de l'Assurance Maladie
- URPS** : Union Régionale des Professionnels de Santé

SOMMAIRE



ÉDITO DU PRÉSIDENT	7
LA SANTÉ EN BRETAGNE	8
VOTRE UNION	10
2019, UNE ANNÉE MARQUANTE	17
COLLOQUE	18
PARCOURS DE SOINS	22
EXERCICE COORDONNÉ	26
E-SANTÉ	30
SANTÉ PUBLIQUE	34
DÉMARCHE QUALITÉ	36
PERMANENCE DES SOINS	38
SANTÉ DES MÉDECINS	40
FUTURS MÉDECINS	42
FORMATION - RECHERCHE	43
EXERCICE PROFESSIONNEL	44
INSTANCES PROFESSIONNELLES	46
REPRÉSENTATION	48
PARTENAIRES	50

ÉDITO DU PRÉSIDENT



*Dr Nikan MOHTADI,
Président de l'URPS Médecins Libéraux de Bretagne*

L'année **2019**, grâce à l'implication de vos élus au sein de l'URPS MLB et de l'équipe des permanents, aura été : **riche, mouvementée** et **palpitante**.

A travers ses différentes commissions et groupes de travail, votre Union a essayé de représenter le mieux possible les valeurs de la médecine libérale.

Nous restons fidèles à **la ligne fédératrice de l'actuelle mandature** :

mettre du lien entre les professionnels de santé libéraux afin de les aider à mieux se structurer face aux enjeux de la santé.

L'ensemble de nos travaux est présenté dans les pages suivantes.

Il est toujours difficile de résumer en quelques mots toutes les actions de l'Union.

Toutefois, l'un des points forts de 2019 aura sans nul doute été la tenue de **la journée dédiée à la médecine libérale, le 19 octobre dernier au Roazhon Park de Rennes**. Ce colloque, qui a réuni plus de 30 exposants et près de 200 participants, a permis de mettre en exergue le **dynamisme de la médecine libérale**.

C'est cette dynamique qui anime l'ensemble de votre Union depuis sa création et que nous ferons perpétuer encore durant l'année 2020.

Malheureusement 2019 aura été aussi le début de la pandémie Covid-19. Le monde libéral répondra présent face à ce nouvel enjeu, et l'Union sera à vos côtés dans ce qui sera sans doute considéré comme une crise sanitaire majeure.

« L'Unité dans la Diversité » de nos exercices restera **le maître mot de nos actions**, espérant répondre le mieux possible à vos demandes.

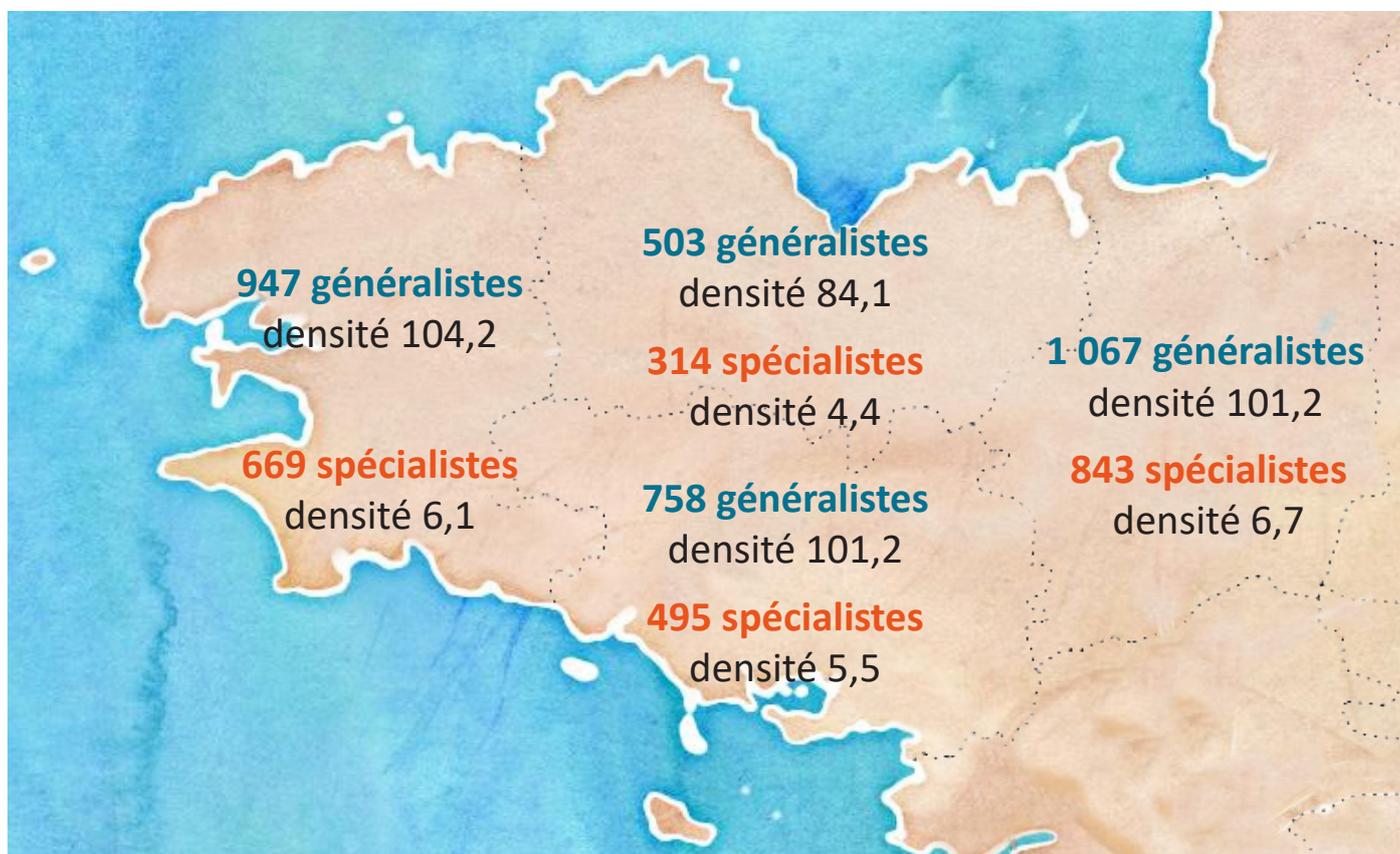
Car plus que jamais, **la médecine libérale EST l'avenir**.

LA SANTÉ EN BRETAGNE



CHIFFRES CLÉS 2019

NOMBRE DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES ET SPÉCIALISTES, ET DENSITÉ



NB : Densité pour 100 000 habitants en 2019 - source : ISPL, mars 2020



3 275 médecins généralistes
&
2 321 médecins spécialistes
en Bretagne

source : ISPL, mars 2020

321 chirurgiens
230 radiologues
222 ophtalmologues
218 psychiatres
200 cardiologues
190 gynécologues
155 anesthésistes
121 dermatologues
102 pédiatres
87 oto-rhino-laryngologistes
58 pneumologues
6 oncologues

source : ISPL, mars 2020

DONNÉES DEMOGRAPHIQUES DES BRETONS

3 329 395 habitants en Bretagne

23,3 % des Bretons ont **moins de 20 ans**

(23,8 % en France métropolitaine)

10,4 % des Bretons ont **75 ans et +**

(9,4 % en France métropolitaine)

taux de natalité brut de 9,6 ‰

(11,3 ‰ en France métropolitaine)

*source : ARS Bretagne
chiffres clés 2019*

VOTRE UNION



NOS MISSIONS



REPRÉSENTATION

6000

MÉDECINS LIBÉRAUX
DE PROXIMITÉ, POUR
LA SANTÉ DE DEMAIN
EN BRETAGNE

L'URPS MLB représente les Médecins Libéraux bretons dans :

- Les instances régionales et locales : démocratie en santé, CODAMUPS, groupes de travail ARS
- Le déploiement de projets : Dossier Médical Partagé, PAERPA, ETP
- Les cellules de veille sanitaire concernant le médicament ou la vaccination...

L'URPS MLB soutient et accompagne les professionnels de santé dans :

- La structuration de l'offre de soins sur le territoire : PTA, CPTS, ESP
- L'aide à l'installation et la santé des médecins
- Les projets innovants : télémédecine, systèmes d'information partagés



ACCOMPAGNEMENT

ET SOUTIEN
À L'ORGANISATION
PROFESSIONNELLE



FORMATION

ET ÉVOLUTION
DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

L'URPS MLB s'investit dans l'évolution des pratiques professionnelles pour :

- L'accompagnement des thèses en médecine, la participation à des projets de recherche
- La formation des coordinateurs des équipes de soins primaires à l'EHESP
- L'engagement au sein de Groupes Qualité dans le but d'harmoniser et de faire évoluer les pratiques professionnelles

L'URPS MLB valorise le développement de l'exercice coordonné par :

- L'appui à la formation de groupes d'exercice coordonné (GECO)
- Le développement de projets ville/hôpital
- Le travail de concert avec les autres URPS au sein du COPIL inter-URPS



COORDINATION

DES PROFESSIONNELS
DE LA MÉDECINE LIBÉRALE

LA GOUVERNANCE



L'URPS MLB - Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux de Bretagne - a été créée par la loi «Hôpital, Patients, Santé et Territoires», dite «HPST», du 21 juillet 2009. Elle succède à l'Union Régionale des Médecins Libéraux de Bretagne (URMLB).

L'URPS MLB est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. **Elle représente l'ensemble des Médecins Libéraux bretons, exerçant en ville ou en établissement de soins, et les accompagne au quotidien dans la mise en oeuvre de leurs projets.**

Les membres de l'URPS MLB sont élus par des Médecins Libéraux en activité dans la région Bretagne, exerçant à titre libéral dans le régime conventionnel. Le financement de l'URPS MLB est basé sur une contribution obligatoire versée par les Médecins Libéraux bretons (URSSAF - CURPS).

L'ORGANISATION

Les 56 élus sont répartis en 3 collèges et en 7 commissions.

COLLÈGE 1

27 médecins généralistes

COLLÈGE 2

7 médecins anesthésistes / chirurgiens / obstétriciens

COLLÈGE 3

22 médecins spécialistes

COMMISSION SANTÉ

Rapporteur : Dr Eric HENRY

5 médecins généralistes et 3 médecins spécialistes

COMMISSION COMMUNICATION

Rapporteur : Dr Ivane AUDO

11 médecins généralistes et 4 médecins spécialistes

COMMISSION PERMANENCE DES SOINS

Rapporteur : Dr Daniel PENCOLE

12 médecins généralistes et 6 médecins spécialistes

COMMISSION SYSTEMES D'INFORMATION

Rapporteur : Dr Nikan MOHTADI

9 médecins généralistes et 10 médecins spécialistes

COMMISSION EXERCICE LIBÉRAL

Rapporteur : Dr Bénédicte DELAMARE

18 médecins généralistes et 12 médecins spécialistes

COMMISSION DES THÈSES

Rapporteur : Dr Yann PRIGENT

4 médecins généralistes et 4 médecins spécialistes

COMMISSION DE CONTRÔLE

Rapporteur : Dr Claude ZABBÉ

2 médecins généralistes et 3 médecins spécialistes

NOS ÉLUS EN BRETAGNE



Pascal ANET - Médecin généraliste
Sylvain BELLO - Pédiatre
Jean-Paul BERTHET - Psychiatre (*départ en 2019*)
Bertrand BIBES - Médecin généraliste
Virginie BLONS - Médecin généraliste
Olivier BOYER - Anesthésiste
Nathalie CARLOTTI - Endocrinologue
Gérard CHAUVIN - Médecin généraliste
Nicole COCHELIN - Dermatologue
Christophe COUSIN - Gynécologue-obstétricien
Georges DE KORVIN - Médecin physique et de réadaptation (arrivée en 2018)
Bénédicte DELAMARE - Médecin généraliste
Frédéric DUBOIS - Chirurgien urologue
Cédric FABRE - Médecin généraliste
Loïc KERDILES - Anesthésiste
Thierry LABARTHE - Médecin généraliste
Hubert LE HETET - Anesthésiste
Hervé LE NEEL - Médecin généraliste
Virginie LE RAY - Médecin généraliste
Frédéric MAS - Médecin généraliste
Catherine NOEL - Médecin généraliste
Mireille PATOUX-PIBOUIN - Dermatologue (*départ en 2019*)
Daniel PENCOLE - Médecin généraliste
Perrine PICHON - Endocrinologue
Jérôme POIRIER - Radiologue

ILLE-ET-VILAINE

Ivane AUDO - Médecin généraliste
Hélène BAUDRY - Médecin généraliste
Alain BERTHIER - Médecin généraliste
Gérard CASTILLON - Cardiologue
Chantal CAVIN - Médecin généraliste
Éric CHEVALLIER - Radiologue
Yves FROGER - Psychiatre
Éric HENRY - Médecin généraliste
Pascal LAMY - Médecin généraliste
Jean-François LE PODER - Cardiologue
Jean-Yves MAIRE - Anesthésiste
Pierre POIRIER - Chirurgien orthopédique
Frédéric POUJADE - Cardiologue
Uwe-Martin SCHNEIDER - Médecin généraliste
Sébastien THOS - Médecin généraliste

MORBIHAN

CÔTES D'ARMOR

Philippe HUBERT - Pneumologue
Jean-Pierre LAGUENS - Médecin généraliste
Isabelle LECHAT - Gynécologue
Jean-Luc MILIN - Médecin généraliste
Nadia SIMON - Médecin généraliste
Eric VAN MELKEBEKE - Pédiatre
Brigitte VIÉ - Oncologue

FINISTÈRE

Lucas BEURTON-COURAUD - Médecin généraliste
Natalie CREFF-AZZOLIN - Médecin généraliste
Ali HASBINI - Oncologue, radiothérapeute
Nicole JOUAN-ABALLEA - Dermatologue
Jean-Yves LOHEAC - Médecin généraliste
Nikan MOHTADI - Médecin généraliste
Luc PRIGENT - Radiologue
Yann PRIGENT - Biologiste
Claude ZABBE - Pneumologue

MEMBRES DU BUREAU ET RAPPORTEURS DE COLLÈGES



Dr Nikan MOHTADI
MG - FMF
Président



Dr Jean-François Le PODER
Cardiologue - SML
Vice-Président



Dr Loïc Kerdiles
Anesthésiste - Le Bloc
Vice-Président



Dr Nicole COCHELIN
Dermatologue - FMF
Secrétaire



Dr Thierry LABARTHE
MG - SML
Secrétaire adjoint



Dr Ivane AUDO
MG - FMF
Secrétaire adjointe



Dr Yann PRIGENT
Biologiste - FMF
Trésorier



Dr Alain BERTHIER
MG - MG France
Trésorier adjoint



Dr Cédric FABRE
Coordonateur Collège 1
MG - MG France



Dr Hélène BAUDRY
Coordonateur adjoint
Collège 1 - MG - FMF



Dr Frédéric DUBOIS
Coordonateur Collège 2
Chirurgien urologue - Le Bloc



Dr Yves FROGER
Coordonateur Collège 3
Psychiatre - CSMF



Dr Eric VAN MELKEBEKE
Coordonateur adjoint
Collège 3 Pédiatre - SML

ÉQUIPE TECHNIQUE



Olivia BRIANTAIS
Directrice



Véronique DELAHAYE
Secrétaire



Romain GAILLARD
Responsable de projets



Anaïs GHEDAMSI
Cheffe de projets
e-santé



Chrystelle MARET
Secrétaire comptable et
assistante groupes qualité



Laura LE CORRE
Chargée de communication
pour le colloque 2019



Morgane GAULON-BRAIN
Chargée de communication
à partir de 2020

ACCUEIL DE STAGIAIRES

En 2019, l'URPS MLB a accueilli **Ludovic GAUCHER**, étudiant en Master 2 Gestion des organismes de Protection et d'Assistance Sociale à l'IAE de Nantes.

Il a réalisé une étude consacrée à l'analyse de l'impact des évolutions de l'exercice sur l'art et la pratique médicale du Médecin Libéral.

LA VIE DE L'UNION

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE L'URPS MLB



jeudi 25 avril 2019 à Rennes

Au cours de cette réunion, Frédéric BIZARD (Salamati Conseil) a notamment présenté les conclusions du rapport d'étude portant sur l'impact économique du parcours du patient en chirurgie ambulatoire. Pour mémoire, cette étude avait été commandée par dix URPS, dont l'URPS MLB ([cf. Chirurgie ambulatoire, page 24](#)).



jeudi 19 septembre 2019 à Quimper

Lors de cette Assemblée Générale, signalons une présentation détaillée du programme du colloque organisé par l'URPS MLB, en amont de sa tenue le 11 octobre 2019 ([cf. colloque, page 18](#)).





jeudi 5 décembre 2019 à Rennes

Pour clôturer l'année, cette Assemblée Générale a été marquée par un tour d'horizon de tous les projets réalisés en 2019, ainsi que par la présentation des travaux des commissions et des collèges de l'URPS MLB.

L'accompagnement prodigué par l'association GECO Lib' aux projets de CPTS en Bretagne a également été détaillé et illustré par des exemples.

Le projet DISCO a été présenté par Dr Anthony CHAPRON ([cf. Formation Recherche, page 43](#)).

Enfin, les projets à venir en 2020 ont été abordés.



LE BUREAU DE L'URPS MLB

Le Bureau de l'URPS MLB s'est réuni régulièrement en 2019, à **12 reprises**.



Des personnalités ont été invitées, à l'image de Claudine QUÉRIC, directrice de la CPAM d'Ille-et-Vilaine, accompagnée de Caroline BONNET, directrice adjointe de la CPAM d'Ille-et-Vilaine, et du Dr Pierre-Alain ALADEL, responsable des médecins conseil, le 19 avril 2019.



EXERCICE PROFESSIONNEL

Étude analysant l'impact des évolutions de l'exercice sur l'art et la pratique médicale du Médecin Libéral, réalisée par Ludovic GAUCHER

OCTOBRE 2019

L'exercice médical libéral

ÉTUDE ET ANALYSE DE L'IMPACT DES ÉVOLUTIONS DE L'EXERCICE SUR L'ART ET LA PRATIQUE MÉDICALE DU MÉDECIN LIBÉRAL



ÉTUDE RÉALISÉE À L'OCCASION D'UN STAGE, PAR
LUDOVIC GAUCHER, ÉTUDIANT EN MASTER GESTION DES
OPÉRATIONS DE PROTECTION ET D'ASSURANCE SOCIALE À
L'U.M. DE NANTES

Sous la supervision de Mme Céline BRUNTAIS,
directrice de l'URPS MLB



Nouvelle version du PAPS - Portail d'Accompagnement des Professionnels de Santé - et intégration du Guichet unique www.bretagne.paps.sante.fr



Portail d'Accompagnement
des Professionnels de Santé
Bretagne

EXERCICE COORDONNÉ

En séance plénière de la CRSA Bretagne, intervention de l'URPS MLB aux côtés des autres URPS pour présenter la vision des professionnels de santé libéraux sur les CPTS

SANTÉ DES MÉDECINS

Livret réalisé par les membres de la Commission Santé de l'URPS MLB sur les points essentiels à retenir, pour éviter « l'imprévoyance »

OCTOBRE 2019



Livret sur la (im)prévoyance

Médecins libéraux, avez-vous pensé à vous protéger ?



Signature de la convention avec l'Ordre des Médecins, l'ARS, l'Assurance Maladie et les URPS bretonnes, permettant à tous les professionnels de santé libéraux de bénéficier de bilans de santé dans les centres d'examen de santé de la région

PARCOURS DE SOINS

Étude sur l'impact économique du parcours du patient en chirurgie ambulatoire

COMMUNICATION

Colloque de l'URPS MLB
« La médecine libérale e(s)t l'avenir »
le 11 octobre 2019 à Rennes



FORMATION

Lancement des sessions de formation des secrétaires médicales



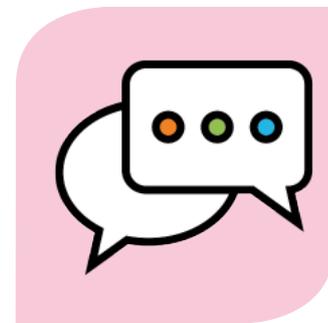
E-SANTÉ

Poursuite du challenge Mobilité
et publication des résultats



2019, UNE ANNÉE MARQUANTE

COLLOQUE



COLLOQUE DE L'URPS MLB SUR LE THÈME « LA MÉDECINE LIBÉRALE E(S)T L'AVENIR »

Cinq ans après le colloque consacré à l'accès aux soins en Bretagne, l'année 2019 a été particulièrement marquée par la tenue du colloque de l'URPS MLB dédié à l'avenir de la Médecine Libérale, le 11 octobre au Roazhon Park à Rennes.



Au programme de cette journée : **six interventions en plénières et sept ateliers**, au cours desquels Médecins Libéraux bretons et étudiants en médecine ont été invités à échanger avec nos intervenants et partenaires sur l'évolution de l'exercice libéral.

Les sujets abordés illustrent **l'évolution des pratiques des professionnels de santé libéraux** ces dernières années, à l'image du développement de l'exercice coordonné, des ESP, des MSP, des CPTS, du lien ville-hôpital, de la e-santé, de la télémédecine, ou encore de la qualité des soins.

Tous ces thèmes font écho aux actions quotidiennes et au long cours portées par l'URPS MLB : de l'accompagnement qu'elle prodigue aux professionnels de santé aux actions développées sur le territoire, qui contribuent à favoriser l'accès aux soins de la population.

Les principaux objectifs d'un tel événement étaient :

- Transmettre le **goût de l'exercice libéral** et échanger sur l'évolution de la profession
- Montrer aux jeunes générations la **richesse des modes d'exercice** de la Médecine Libérale
- **Démystifier** le quotidien des médecins libéraux et de l'entreprise libérale
- Fournir toutes les clés pour **gérer une entreprise libérale** (comment s'installer, comment se protéger, comment être accompagné en cas de litige, comment s'assurer...)
- Rencontrer le temps d'une journée tous les acteurs qui font la Médecine Libérale en Bretagne et **découvrir les initiatives locales**.



Interventions en plénières :

- **La philosophie du soin**, Raphaël ENTHOVEN, professeur de philosophie : sur la relation entre le médecin et son patient

[cf. Exercice professionnel, page 44](#)



- **Le médecin connecté**, Dr Boris HANSEL, médecin nutritionniste-endocrinologue et co-fondateur d'un DU sur la santé connectée à l'Université Paris-Diderot : sur le médecin connecté et l'impact des nouvelles technologies sur l'exercice libéral

[cf. E-Santé, page 30](#)

- **La médecine coordonnée**, Dr Elisabeth HUBERT, Présidente de la FNEHAD – Fédération Nationale des Etablissements d'Hospitalisation à Domicile – et ancienne ministre de la Santé : sur sa vision de la médecine coordonnée

[cf. Exercice coordonné, page 26](#)



- **L'installation en libéral**, Dr Gwenaël ROTH, médecin généraliste : sur son expérience professionnelle

[cf. Exercice professionnel, page 44](#)

- **La santé des soignants**, Dr Eddy BARTIER, médecin généraliste : sur son témoignage face à l'épuisement professionnel

[cf. Santé des médecins, page 40](#)

- **La chirurgie ambulatoire de demain**, Nolwenn LE MEUR, docteure en sciences spécialité bio-informatique et professeur chercheure à l'EHESP, ainsi que Frédéric BIZARD, économiste spécialiste des questions de protection sociale et de santé qui a réalisé une étude sur l'impact économique de la chirurgie ambulatoire

[cf. Parcours de soins, page 24](#)

Six ateliers ont aussi eu lieu :

- **L'activité de télémédecine**, animé par Dr Loïc Kerdiles, anesthésiste à Saint-Grégoire (35)

[cf. E-Santé, page 30](#)

- **La gestion de l'entreprise libérale**, animé par Dr Jean-Jacques ROUSSEAU, médecin généraliste à Lanester (56)

[cf. Exercice professionnel, page 44](#)

- **L'exercice coordonné**, animé par Dr Thierry LABARTHE, médecin généraliste à Chantepie (35)

[cf. Exercice coordonné, page 26](#)

- **Être maître de stage**, animé par Dr Cédric FABRE, médecin généraliste à Gévezé (35)

[cf. Exercice professionnel, page 44](#) et [Futurs Médecins, page 42](#)

- **Assurance et prévoyance**, animé par Dr Eric HENRY, médecin généraliste à Auray (56)

[cf. Santé des médecins, page 40](#)

- **Protection et accompagnement en cas de litiges**, animé par Dr Nadia SIMON, médecin généraliste à Pleneuf-Val-André (22)

[cf. Exercice professionnel, page 44](#)

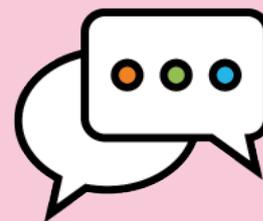
- **Les étapes de l'installation en libéral**, animé par Dr Nicole COCHELIN, dermatologue à Montfort sur Meu (35), et Dr Eric VAN MELKEBEKE, pédiatre à Plouguernevel (22)

[cf. Exercice professionnel, page 44](#)

Vous pouvez retrouver les actes du colloque « La Médecine Libérale e(s)t l'avenir » [en téléchargement sur notre site.](#)



COLLOQUE



Village d'exposants :

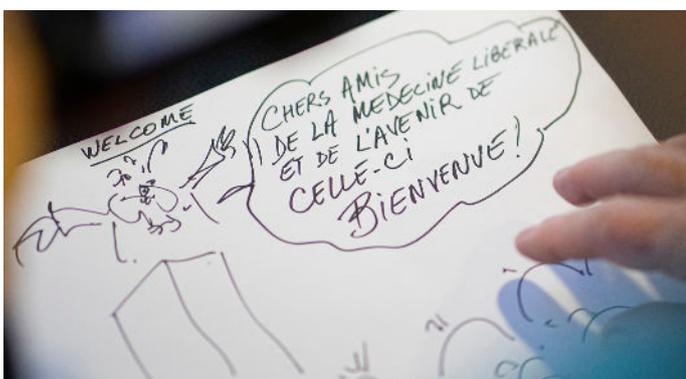


AVEC LE SOUTIEN DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE RENNES ET BREST

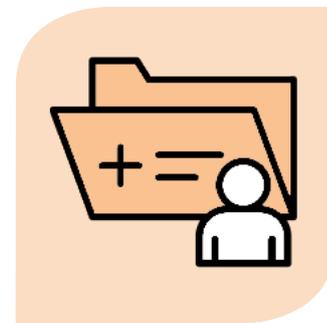




Une journée marquée par des rencontres, par des retrouvailles et par des échanges :



PARCOURS DE SOINS



PROJET PERSONNES ÂGÉES ET FRAGILITÉS - PAF -

L'année 2019 est marquée par le soutien particulier de **4 équipes de soins primaires volontaires** pour mener à bien ce projet.

La poursuite de ce projet s'inscrit à la suite d'une première analyse des actions menées de 2016 à 2018 dans 3 autres territoires.

L'objectif reste toujours de « **Prévenir et retarder la perte d'autonomie chez la personne âgée, le plus précocement possible et dès le domicile** ». Tout cela par l'organisation et la mise en place du repérage précoce de la fragilité en soins primaires, par les professionnels de santé et en collaboration avec les acteurs du territoire.

Ce projet mené en collaboration avec l'InterURPS de Bretagne (URPS Chirurgiens-dentistes Libéraux, URPS Infirmiers, URPS Masseur-Kinésithérapeutes, URPS Orthophonistes, URPS Pédicure-Podologues, URPS Pharmaciens), **est porté par l'URPS MLB.**



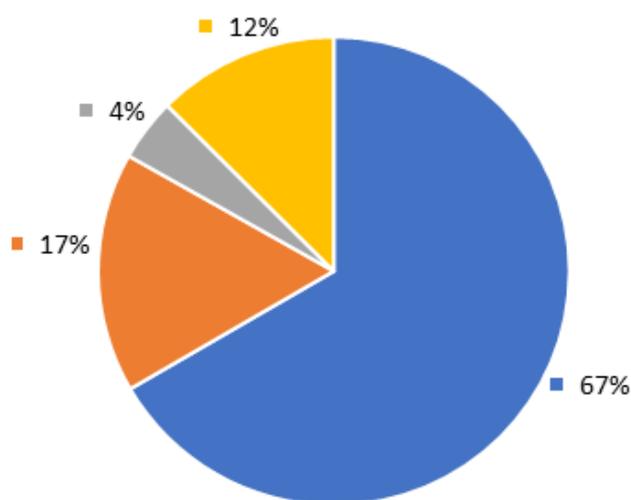
Réunion de travail de l'équipe de soins primaires à Mauron, 26 septembre 2019

Il est soutenu financièrement par l'ARS Bretagne et en partenariat avec la Société Bretonne de Gériatrie (Dr Rémy THIRION).

Le Collège des Hautes études en médecine (CHEM) a été partenaire pour la réalisation des formations.

Le soutien financier de l'ARS à ce projet atteint 59 818 € pour la phase 2019-2021, dont plus de 80% de l'enveloppe est directement allouée aux équipes de soins primaires accompagnées pour la formation et la coordination.

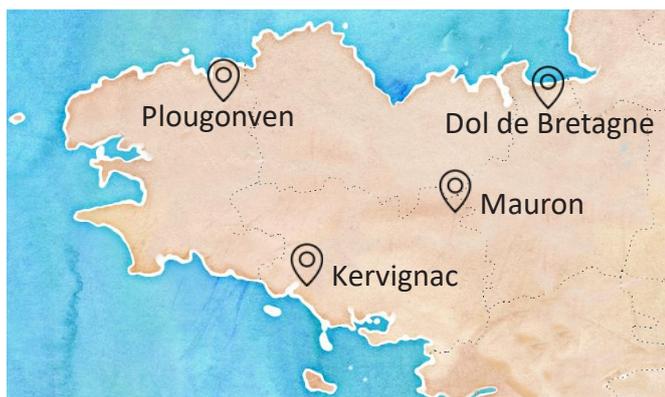
Financement - Projet PAF Soins Primaires



- soutien aux équipes (formation / coordination)
- indemnisation des professionnels aux réunions coordination
- communication régionale
- évaluation projet

L'appel à candidatures lancé en janvier 2019 ([actualité consultable sur notre site](#)), a permis de **retenir les Équipes de Soins volontaires** (ESP - Équipe de soins primaire -, MSP - Maison de santé pluriprofessionnelles -) suivantes :

- Association des professionnels de santé de la Baie (ESP Posanbaie) - Dol de Bretagne (35)
- Pôle de Santé de Kervignac (56)
- Pôle de Santé Brocéliande de Mauron (56)
- Pôle de Santé des Rives du Jarlot (Plougonven - Plourin-Lès-Morlaix) (29)



Chaque équipe retenue a identifié un **référént « personne âgée » en son sein** (professionnel de santé) afin d'animer et de coordonner le projet, liberté leur est donnée dans la mise en œuvre. Les 4 équipes de soins primaires disposent de moyens adaptés et d'un soutien pour réaliser les évaluations et le repérage de la fragilité.

87 professionnels de santé libéraux

ont été formés aux notions de repérage de la fragilité et à sa prise en charge en 2019 (avec le CHEM), **soit environ 21 professionnels par territoire**.

Les équipes ont évoqué les éléments suivants :

- Quelles sont les caractéristiques de la Fragilité, ses déterminants et ses conséquences ?
- Qui peut repérer, agir et comment ?
- Comment agir pour prévenir la perte d'autonomie ?
- Quelles sont les moyens et acteurs mobilisables ?

Les 4 référents personnes âgées fragiles ont bénéficié de 2 jours de **formation très approfondie sur la fragilité en gériatrie**, animés par le CHEM, lors desquels sont notamment intervenus les Drs Catherine CATTENOZ (CHU de Rennes) et Rémy THIRION (CH Dinan), Gériatres, ainsi que Régine EILDE sur la conduite du changement et la dynamique d'équipe.

Le projet ayant vocation à déterminer les modalités les plus adaptées pour favoriser ces actions de prévention, nous avons établi une méthode de suivi et d'évaluation grâce à l'accompagnement du cabinet ACSANTIS.



Comment les équipes développent et mettent en place la méthode et les outils de repérage de la fragilité proposés par les sociétés savantes ?

Le cadre va permettre de comparer les démarches des équipes et pouvoir en tirer les meilleurs enseignements dans une perspective de déploiement.

L'enjeu est d'améliorer le repérage précoce des patients âgés fragiles de plus de 70 ans, autonomes et au domicile, au sein d'une équipe de soins (ESP, MSP). En permettant aux équipes de disposer de moyens adaptés et d'un soutien pour réaliser ces évaluations et ce repérage. Elles pourront ainsi mettre en œuvre des interventions ciblées ou un programme de prévention, si nécessaire.

Perspectives 2020 : L'année 2020 va être consacrée **à la mise en place des repérages précoces par les professionnels de santé**. L'accent sera aussi porté sur **la coordination et les échanges avec les acteurs du domicile et de l'hôpital, autour de la personne âgée**.

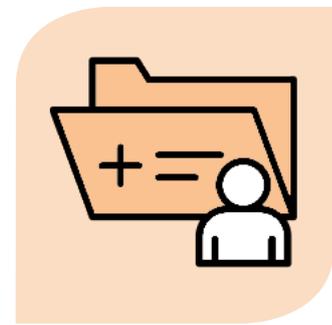
De nombreuses équipes sont déjà dans une forte coopération avec les acteurs du domicile pour favoriser le repérage précoce de la fragilité.

La COVID-19 ayant mobilisé les équipes de professionnels, nous avons décalé la fin du projet à Février 2021.



Réunion de travail de l'équipe de soins primaires à Epignac, 25 septembre 2019

PARCOURS DE SOINS



CHIRURGIE AMBULATOIRE

Étude sur l'impact économique du parcours du patient en chirurgie ambulatoire

En 2019 le 2e volet d'une étude commandée par dix URPS, dont l'URPS MLB, a été finalisé. Elle avait été confiée à l'économiste Frédéric BIZARD (Salamat Conseil).

Dans un contexte où les pouvoirs publics ont fixé **l'objectif que 70 % des actes chirurgicaux soient réalisés en ambulatoire d'ici 2022**, sont analysés les enjeux économiques et organisationnels entourant la pratique de la chirurgie ambulatoire en France.

Cette étude est [téléchargeable sur le site de l'URPS](#).

Les résultats soulignent notamment que le développement de la chirurgie ambulatoire :

- est conditionné à de lourds investissements, en contrepartie de gains économiques élevés pour les établissements (avec une baisse du coût de production du séjour estimée à 20% en moyenne)
- ne peut être considéré comme une source prioritaire d'économies sur le court terme pour l'assurance maladie, même si cela participe à la maîtrise des coûts hospitaliers et post-opératoires
- permet probablement des délais d'intervention plus courts pour les patients
- **n'impacte pas significativement l'organisation des soins de ville** (ex. soins post-opératoires), ce qui ne réduit pas l'importance de la coordination interprofessionnelle du parcours du patient

- nécessiterait des mesures incitatives afin d'atteindre l'objectif de 70 % fixé à horizon 2022.

Lors d'une conférence au colloque 2019 de l'URPS MLB, Nolwenn LE MEUR, docteure en sciences spécialité bio-informatique et professeur chercheure à l'EHESP, a dressé un état des lieux de la chirurgie ambulatoire. Frédéric BIZARD y a aussi présenté les résultats de cette étude conduite pour les URPS ML.

EXPÉRIMENTATION POUR LES SOINS EN SANTÉ MENTALE

En 2018, l'Assurance Maladie a initié **une expérimentation relative à la prise en charge en ville des troubles mentaux d'intensité légère à modérée, chez les adultes de 18 à 60 ans**.

Le Morbihan compte parmi les trois départements pilotes au niveau national. Il s'agit d'expérimenter un protocole permettant aux médecins généralistes d'adresser des patients à des psychologues ou psychothérapeutes.

L'URPS MLB participe au comité de pilotage de ce projet.

Les principaux objectifs recherchés visent à :

- donner un appui et une nouvelle possibilité d'orientation aux médecins généralistes ;
- diminuer la consommation d'antidépresseurs et d'anxiolytiques, tout en assurant une meilleure prise en charge des patients souffrant de



dépression ou d'anxiété grâce à des consultations de psychothérapie, remboursées par l'Assurance Maladie.

Sur l'année 2019, le bilan établi dans le Morbihan atteste d'une progression des prises en charge :

- **595 médecins généralistes** adressant des patients (quasi-totalité des effectifs du Morbihan)
- **3 368 patients** intégrés (même si tous ne vont pas forcément au terme de leur psychothérapie).
- **91 psychologues** participant à ce dispositif (environ 80% des effectifs du département).

Les premiers retours témoignent d'un véritable engouement, du fait de la prise en charge financière bien sûr, mais aussi de la reconnaissance de l'expertise des psychologues. Cette alternative est d'ailleurs appréciée dans le contexte tendu d'accès aux médecins psychiatres.

Perspectives 2020 : prolongation jusque fin 2022 de cette expérimentation (qui devait initialement s'achever fin 2020), poursuite de l'évaluation du dispositif (via des enquêtes auprès des différents protagonistes) ; l'objectif étant, à terme, de généraliser ce dispositif à tout le territoire français.

DES PROJETS PLURI-PROFESSIONNELS LANCÉS OU EN COURS DE DÉVELOPPEMENT - LA RELATION MÉDECINS-PHARMACIENS

- **OCCTAVE - Organisation Coordination Chirurgie Traitements Age Ville Etablissement de santé** - : porté par les URPS Pharmaciens de Bretagne et des Pays de la Loire et soutenu par les URPS Masseurs-Kinésithérapeutes et Médecins Libéraux de Bretagne, ainsi que par plusieurs établissements de santé, **ce projet entend s'attaquer à la iatrogénie médicamenteuse**, qui génère environ 7500 décès par an et au-moins 3% des hospitalisations des patients âgés de 65 ans et plus.

Cette expérimentation vise à **tester des organisations coordonnées des acteurs de la ville et de l'hôpital** (dans le respect des compétences de chacun), afin de garantir l'efficacité de la prise en charge médicamenteuse du patient âgé de 75 ans et plus, ou âgé de 65 ans et plus et atteint d'une ALD (Affection de Longue Durée), **dans le cadre d'une chirurgie programmée** (en amont et en aval de sa chirurgie).

L'objectif sera d'évaluer différents types de coordination de ce nouveau parcours chirurgical ville-établissement de santé, dans l'intérêt du patient et de l'efficacité du système de santé.

Ce projet, qui répond à l'article 39 de la LFSS 2019 (ex article 51 de la LFSS 2018), a fait l'objet en 2019 de la soumission d'une lettre d'intention et d'un cahier des charges.

Perspectives 2020 : mise en place de ce projet de santé territorial en lien avec la RAAC.



Réunion de travail entre URPS médecins et pharmaciens, 14 mai 2019

- **OSyS - Orientation dans le Système de Soins** - : à l'initiative de l'association PhSQ (PharmaSystèmeQualité), en partenariat avec les URPS MLB et Pharmaciens de Bretagne, cette expérimentation sera lancée à l'automne 2020. Elle visera à **développer un parcours de prise en charge innovant permettant aux pharmaciens d'officine d'apporter un conseil pharmaceutique encadré**. Des symptômes précis, dont la liste sera travaillée avec un comité d'experts, puis validée notamment par l'URPS MLB, feront l'objet de ces conseils ou d'une orientation vers le médecin généraliste, le cas échéant. Le but est d'améliorer l'accessibilité aux soins de premier recours (ou soins non programmés).

- **Soirées Médecins généralistes et pharmaciens**: menées par les URPS MLB et Pharmaciens en partenariat avec l'Assurance Maladie et l'OMÉDIT, elles ont pour vocation de **fluidifier les échanges entre ces deux professions**. L'idée : mieux se connaître et travailler ensemble pour une meilleure prise en charge des patients. Il se traduira par la tenue de **7 soirées sur le territoire**, au cours desquelles seront abordés les représentations professionnelles, des cas cliniques et des outils de coordination. Initialement prévus en 2020, ces événements ont été repoussés à 2021 du fait de la crise Covid-19.

EXERCICE COORDONNÉ



Qu'elle soit fondée sur des thématiques de santé ou sur des modes d'organisations, la coordination s'impose désormais comme un maître mot pour la prise en charge des patients. Ainsi, se développent **les GECO, c'est-à-dire des groupes de professionnels de santé qui s'associent pour formaliser un exercice coordonné**. Les GECO se définissent par l'existence de liens entre professionnels de santé, d'au moins deux professions différentes, dans le cadre d'un exercice coordonné. Ces liens reposent sur des fondements variables, tels que des projets de santé dans des pôles ou maisons de santé, des thématiques spécifiques autour d'un parcours, ou encore des projets d'aide à la mutualisation de l'organisation professionnelle.

Depuis une dizaine d'années, l'URPS MLB s'investit dans la promotion et la facilitation de l'exercice coordonné : d'une part, en participant à la construction et à la mise en œuvre de la politique régionale de santé, et d'autre part, via sa forte mobilisation dans l'association GECO Lib'.

PARTICIPATION AUX INSTANCES RÉGIONALES

La CARPEC - Commission d'Appui Régionale des Projets d'Exercice Coordonné - : pilotée par l'ARS, sa vocation est d'échanger sur les projets d'équipes de soins primaires et de maisons de santé pluriprofessionnelles, de se prononcer sur les demandes d'accompagnement, ainsi que de suivre et d'examiner les projets de santé déposés par les associations de professionnels. Elle sélectionne les projets retenus pour un accompagnement.

Depuis 2019, la commission s'est ouverte également aux projets de Centres de Santé, l'URPS MLB peut ainsi apporter son avis sur ces projets.

En 2019, l'URPS MLB a participé à six CARPEC.

Le Comité de sélection des MSP - Maisons de Santé Pluriprofessionnelles - : piloté par le préfet, son objet est d'orienter les financements préfectoraux de l'immobilier et/ou du système d'information vers les maisons et pôles de santé pluridisciplinaires.

Ceux-ci doivent répondre à des critères partagés, tant sur les zones d'implantation que sur l'existence d'un projet de santé validé par l'ARS. En 2019, l'URPS MLB a participé à une réunion de ce comité.

La Commission régionale des CPTS - Communautés Professionnelles Territoriales de Santé - : pilotée par l'ARS, elle a été mise en place en 2019. La commission valide l'accompagnement des projets de CPTS, les projets de santé des CPTS et donc leur labellisation. L'URPS MLB y siège ([cf. Processus de structuration des CPTS, page 28](#)).

EVENEMENT EN 2019



Les 5 et 6 septembre 2019 à Marseille, participation du **Dr Hubert LE HETET, élu de l'URPS MLB et facilitateur GECOLib'**, à l'université d'été de la performance organisée par l'ANAP - Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux - lors d'une conférence sur le thème de l'intelligence collective et de l'innovation portée par les acteurs de terrain.



GECO Lib' Bretagne a été créée en 2014 à l'initiative de l'URPS MLB, soutenue par le COPIL Inter-URPS (URPS Infirmiers, Masseurs-kinésithérapeutes, Chirurgiens-dentistes, Pédiatres-podologues et Pharmaciens).

GECO Lib' (Groupe d'Exercice COordonné LIBéraux) est une association par et pour les professionnels de santé désireux de s'associer dans un exercice coordonné, et de développer de nouvelles prises en charge pour les patients.

Son objectif est de **permettre aux professionnels de santé de définir et de mettre en place des projets de santé partagés**, grâce aux facilitations qu'elle met en œuvre. Les facilitateurs ont pour mission d'accompagner et de fédérer les différents acteurs autour d'un projet de santé commun. Ils interviennent sur la médiation, la méthodologie de projet et transmettent aussi leur retour d'expérience aux équipes accompagnées.

POINT SUR LES FACILITATIONS MENÉES EN 2019

L'année 2019 a été marquée par la **formation d'une quarantaine de professionnels de santé / facilitateurs**, sur les formes d'exercice coordonné, les outils de coordination numérique, etc.

Une équipe de facilitateurs a été spécifiquement formée pour l'accompagnement des CPTS.

L'année 2019 a aussi illustré le dynamisme des professionnels de santé libéraux bretons pour l'exercice coordonné, avec :

134 facilitations

menées par les facilitateurs GECO Lib' !

Au total, **45 professionnels / équipes accompagnées** vers le projet qui correspond à leurs besoins :

- 3 équipes dans un projet d'ESP ;
- 8 équipes dans un projet de MSP ;
- 10 équipes dans la réflexion d'un projet CPTS ;
- 6 équipes dans la création d'une association ;
- 6 équipes dans un projet thématique ;
- 12 professionnels ou équipes dans l'exercice coordonné au sens large (outils numériques, réflexions sur les formes d'exercice coordonné...).

On compte 9 médecins élus de l'URPS MLB parmi les facilitateurs GECO Lib' : Drs Alain BERTHIER, Bénédicte DELAMARE, Cédric FABRE, Eric HENRY, Thierry LABARTHE, Hubert LE HETET, Loïc KERDILES, Nikan MOHTADI, Eric VAN MELKEBEKE.

Pour plus d'informations : www.gecolib.fr

LE « CLUB CPTS » DE GECO LIB' : LA FÉDÉRATION BRETONNE DES PROJETS DE CPTS

GECO Lib' a inscrit la notion de CPTS et d'Equipes de Soins Primaires (ESP) dans ses statuts.

A ce titre, les professionnels de santé désireux de se fédérer autour d'un projet de type CPTS ou ESP seront accompagnés dans leur démarche.

La **fédération des projets de CPTS bretons via le « club CPTS »**, permet d'appuyer leur mise en œuvre (rencontres, formations, échanges de pratiques, mise à disposition d'outils...) et de soutenir une politique régionale d'accompagnement et de suivi des différents projets.



D'un point de vue RH, **GECO Lib' a recruté un deuxième chargé de mission** pour accompagner la montée en charge des accompagnements.

ÉVÈNEMENTS 2019

- **Rencontres annuelles de GECO le 24 septembre 2019 à Quimper** : sur les organisations innovantes en soins primaires, les infirmières de pratique avancée, l'intégration de la télémédecine dans la pratique libérale avec un projet de dermatologie, et la place de l'usager dans l'exercice coordonné.
- **Lancement de l'initiative GECOVAX sur deux ans** ([cf. Vaccination, page 34](#)).

Perspectives 2020 : développement du Club CPTS, rencontres annuelles 2020.

EXERCICE COORDONNÉ



LE DEVELOPPEMENT DES CPTS - COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTÉ -

Pour mémoire, le dispositif des CPTS a été institué par la loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé (LMSS), qui visait à recentrer le système de santé sur les soins de proximité. Une CPTS est une communauté de professionnels de santé dont l'objectif est d'assurer une meilleure coordination de leurs actions et de structurer le parcours de santé (accès, prévention et soins), pour mieux répondre aux besoins de la population d'un territoire.

En bref, la CPTS constitue un cadre de coopération des acteurs de santé à l'échelle d'un territoire et doit pouvoir faciliter l'exercice des professionnels de santé. À l'initiative des professionnels de santé libéraux, elle organise les liens avec les acteurs hospitaliers, médicosociaux et sociaux et les représentants des usagers. Cette communauté ambitionne de mieux répondre aux besoins de santé d'un territoire et de concourir à l'amélioration des prises en charge de la population.

PROCESSUS DE STRUCTURATION DES CPTS

Phase 1

fédération des acteurs et communication du projet

>> **lettre d'intention**

Phase 2

élaboration du projet de santé (possible financement de l'ARS à hauteur de 50 000 € maximum, sur 1 an)

>> **labellisation CPTS**

Phase 3

octroi ACI - Accord Conventionnel Interprofessionnel - (conclu avec l'ARS et la CPAM, financement pluriannuel de la CPAM selon la taille et l'atteinte des objectifs définis)

>> **mise en œuvre du projet de santé et vie de la CPTS**

En mars 2019, une commission régionale des CPTS a été mise en place par l'ARS, pour rencontrer les porteurs de CPTS et analyser les pré-projets en vue de les accompagner.

Cette commission se prononce sur les phases 1 et 2. Elle réunit l'ensemble des représentants des acteurs

de la CPTS : URPS, Fédérations des établissements de santé Public, Privé, Privé non lucratifs, Fédérations des Etablissements et services médico-sociaux, représentants des Usagers, ainsi que les représentants de l'Assurance Maladie et de l'ARS.

Pour l'URPS MLB y siègent le Dr Nikan MOHTADI, Président, et le Dr Loïc Kerdiles, vice-président.

ETAT DES LIEUX DES CPTS EN BRETAGNE À FIN DÉCEMBRE 2019



A fin décembre 2019, 8 projets de CPTS sont passés en commission ARS, dont **7 ont été validés**.

4 projets de CPTS étaient déjà au stade de la réflexion. Soulignons le fort investissement de GECO Lib' qui accompagnait les 2/3 de ces projets en 2019 ([cf. Point sur les facilitations menées en 2019, page 27](#)).

Perspectives 2020 : développer le nombre de projets de CPTS en Bretagne

ACCOMPAGNER LES MÉDECINS DANS LA CONSTRUCTION DE LEUR PROJET DE CPTS

L'URPS MLB a mené des réflexions à ce sujet au sein d'un copil CPTS, qui avait été initié en décembre 2018, et réunissant les Drs Ivane AUDO, Nicole COCHELIN, Loïc KERDILES, Thierry LABARTHE, Hubert LE HÉTET, Jean-François LE PODER et Nikan MOHTADI.

Ces travaux ont abouti en avril 2019 avec **la réalisation et la diffusion d'un flyer pédagogique « une CPTS c'est quoi ? »** ([téléchargeable sur notre site](#)).

Perspectives 2020 : la place des médecins spécialistes dans les CPTS ayant été questionnée, le collège 3 de l'URPS MLB réfléchira sur **la notion d'« équipes de soins spécialisés »** (introduite par la loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé)

QUELLE POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES CPTS PAR LES URPS ?

Après avoir mené un travail d'information et de sensibilisation sur les CPTS les années passées, aux côtés de l'ARS notamment, **l'URPS MLB a travaillé en 2019, de concert avec ses homologues des autres professions, à préciser les contours de sa politique en matière d'accompagnement.**

Les URPS bretonnes, réunies au sein du copil inter URPS, ont conforté leur souhait de poursuivre leur implication :

- **politiquement**, en participant activement à l'élaboration de la politique régionale de déploiement et d'accompagnement des professionnels de santé, et au suivi des équipes ;
- **en proposant des outils sur le terrain de A à Z**, c'est-à-dire de l'initialisation du projet à son accompagnement dans la durée tout au long de la vie des CPTS, en s'appuyant et renforçant GECO Lib'.

REPRÉSENTATION ET ÉVÉNEMENTS



- **Groupe de travail sur les CPTS à la CN URPS ML créé en 2019, avec deux axes :**

- l'intégration du groupe national piloté par la DGOS sur les statuts juridiques des CPTS, dont les travaux devraient aboutir à une ordonnance ;
- la préparation d'un séminaire national sur les CPTS le 31 janvier 2020, avec la réalisation et la diffusion en 2019 d'un questionnaire visant à dresser un état des lieux des CPTS en régions et de l'accompagnement des URPS en la matière.

Représentants de l'URPS MLB : Dr Nikan MOHTADI, Président et Olivia BRIANTAIS, directrice.

Perspectives 2020 : séminaire national le 31 janvier, ainsi que des réflexions sur les CPTS dans les grandes villes, et sur le rôle des URPS ML dans la coordination

- **FHP - Fédération de l'Hospitalisation Privée - Bretagne** : présentation d'un état d'avancement des projets de CPTS en Bretagne et Pays de la Loire lors d'un séminaire interrégional le 3 mai 2019, par Olivia BRIANTAIS, directrice de l'URPS MLB et Romain GAILLARD, responsable de projets.

- **CRSA - Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie - Bretagne** : le 26 novembre 2019, en séance plénière à Carhaix, intervention de l'URPS MLB avec les autres URPS de Bretagne pour présenter la vision des professionnels de santé libéraux sur les CPTS ([cf. Copil interURPS Bretagne, page 47](#)).

- **L'exercice coordonné à l'honneur du colloque URPS MLB du 11 octobre 2019 avec :**

- une conférence du Dr Elisabeth HUBERT, Présidente de la FNEHAD – Fédération Nationale des Établissements d'Hospitalisation à Domicile – et ancienne ministre de la Santé ;
- un atelier animé par Dr Thierry LABARTHE, élu URPS MLB et Président de GECO Lib', avec Dr Laurence GAILLARD, administratrice GECO Lib' et présidente de l'association Ty Mobil ETP, Dr Thomas COUTURIER, président de la CPTS de Quimper, et Dr Hubert LE HÉTET, anesthésiste-réanimateur qui ont partagé leurs expériences et visions.



E-SANTÉ



2019 a été une année placée sous le signe de la transition pour la e-santé. Tant pour la stratégie nationale que pour nos projets régionaux.

TÉLÉMÉDECINE - FAITS MARQUANTS 2019

Poursuite des projets :

- TÉLÉEXPERTISE

3 projets en cours co-portés par l'URPS MLB et les établissements cités ci-dessous.

Ces projets ont été initiés dans le but de développer la télémédecine et la mise en place d'une organisation ville-établissement, pour répondre aux demandes d'avis spécialisés sur ces territoires parfois sous-dotés en professionnels de second recours.

- **Plaies et cicatrisation** avec une offre proposée par le Centre Hospitalier Centre Bretagne et son service vasculaire.
- **Dermatologie** avec une offre proposée par le Centre Hospitalier de Cornouaille prévoyant une convention avec la CPTS de Quimper.
- **Hématologie** avec une offre proposée par le CHU de Brest dans le cadre d'un projet d'envergure de l'établissement pour développer la téléexpertise avec la ville.
Pour le moment l'hématologie est la première spécialité à s'ouvrir aux libéraux.

Outils : pour ces projets, l'outil privilégié est la **messagerie sécurisée en santé**, afin de permettre des demandes d'avis sécurisées et tracées entre professionnels de santé.



- TÉLÉCONSULTATION

Il existe **un outil régional proposé par le GCS e-santé** pour une vidéotransmission sécurisée allant de la programmation de la téléconsultation à la facturation de l'acte. Une offre découverte permet de découvrir le service pendant 2 mois.

Il existe par ailleurs des plateformes fournissant le même type de service, laissées à la discrétion du médecin.

Les + de la télémédecine : depuis septembre 2018 et février 2019, **les actes de téléconsultation et téléexpertise ont été ouverts aux remboursements par l'Assurance Maladie.**

Les professionnels peuvent maintenant coter les 2 types d'actes selon des conditions particulières à retrouver sur notre site.

Cette activité est également rétribuée dans **le forfait structure** pour l'équipement et l'abonnement à un service de télémédecine, à hauteur de 350€/an.

Chiffres régionaux du 1^{er} janvier au 31 octobre 2019 :
(source : PMSI 2019 MCO SSR ET SNDS (AXE PS) - janvier 2019)

1 548 Téléconsultation en soins de ville

25 Téléexpertise en soins de ville

- TÉLÉRADIOLOGIE

Actuellement 4 radiologues sont investis dans le **projet de téléradiologie régional** : Drs PRIGENT, POIRIER, CHEVALLIER et MORCET.

Le renouvellement du marché est en cours pour le choix de l'éditeur qui fournira le réseau haut débit pour la transmission des imageries.

En parallèle, les radiologues de la région réfléchissent à une organisation commune pour répondre aux demandes soins non programmés.

E-SANTÉ

Fin et suite du *Challenge Mobilité* : après 1 an d'expérimentation... **c'est l'heure du bilan !**



À l'origine de cette expérimentation, le besoin remonté par les équipes de soins pluriprofessionnelles de proximité de communiquer plus facilement et de manière instantanée, pour améliorer la transmission des informations autour de la prise en charge des patients.

Cette expérimentation fait partie des projets du COPIL Inter-URPS et a été portée par l'URPS MLB.

Pour y répondre, des équipes se sont portées volontaires afin de tester une application mobile de coordination de proximité.

Au total :

434 professionnels de santé testeurs

3 applications testées

9 équipes de soins pluriprofessionnelles

Retours d'expérience :

- « **Simplification et sécurisation** des échanges qui deviennent plus réguliers. Meilleurs investissements des acteurs adhérents au projet commun »
- « **Meilleure communication** et simplification de la communication interpro, donc moins de fatigue pour nous tous ! »



Perspectives 2020 : cette expérimentation a porté ses fruits et grâce au service rendu aux professionnels de santé, la thématique a intégré le **programme E-Parcours**. Une procédure de marché public a été engagée selon le cahier des charges travaillé avec les représentants des URPS bretons et les retours utilisateurs pour l'acquisition d'un outil répondant à ce besoin.

D'ici février 2020, l'ouverture du nouveau service régional Mobil'e TY by Globule, permettra l'accès à ce type d'outil pour l'ensemble des professionnels de santé.



EVÉNEMENTS

- **Breizh tour de la télémédecine** (mars-avril 2019)

À l'initiative de la CPAM, de l'ARS et du GCS, les élus de l'URPS MLB sont intervenus lors des 4 soirées d'information sur la télémédecine.

Au programme : présentation du contexte de la télémédecine et retours d'expérience des élus avec les Drs KERDILES, JOUAN, VAN MELKEBEKE et Le PODER.



E-SANTÉ



- Tour de France du Numérique en santé (19 septembre à Rennes)

Dans le cadre de la publication de la feuille de route du numérique en santé, issue du plan national Ma santé 2022 proposé par Mme La Ministre, la délégation nationale du numérique en santé a entrepris un tour de France du numérique en santé.



L'objectif était de venir à la rencontre des acteurs de la e-santé en région, de présenter les grands axes de la feuille de route et d'avoir une présentation des projets existants en région.

La matinée en plénière a permis des temps d'échanges sur le nouvel élan du numérique en santé, donné par le national.

L'après-midi, la délégation s'est rendue à Saint-Malo pour une présentation par la PTA Rance Emerald de l'outil Gwalenn.



L'URPS MLB, qui est investie depuis 2016 sur les travaux de cet outil, était présente pour cette journée.

- Lors du colloque de l'URPS MLB le 11 octobre 2019, une intervention en plénière et deux sessions d'ateliers pratiques étaient dédiés à la E-santé.

Le village exposant a également accueilli des start-up du domaine.

Ces temps ont été l'occasion d'échanger sur les enjeux de la e-santé avec les acteurs régionaux, d'avoir une présentation des services mis en place en région pour le développement de la télémédecine et même de réaliser une téléconsultation en direct.

Nous remercions chaleureusement les intervenants :

Dr Boris HANSEL,
médecin nutritionniste-
endocrinologue et co-fondateur
du DU sur la santé connectée à
l'Université Paris-Diderot
(pour la plénière) ;



Dr Sandrine ROBINEAU,
médecin spécialisé en médecine
physique et réadaptation,
Dr Loïc Kerdiles,
anesthésiste à Saint-Grégoire, élu
de l'URPS MLB,
Sophie POINSIGNON,
cheffe de projets au
GCS e-santé Bretagne,
et Damien UHLRICH,
représentant la société
Hopimédical
*(pour l'animation des
ateliers)*



- Soirées d'information sur la télémédecine en fonction des sollicitations de nos partenaires.

En 2019, interventions auprès de l'association des internes de Rennes et d'un groupe qualité breton.

COMMUNICATION - ZOOM SUR LA E-SANTÉ

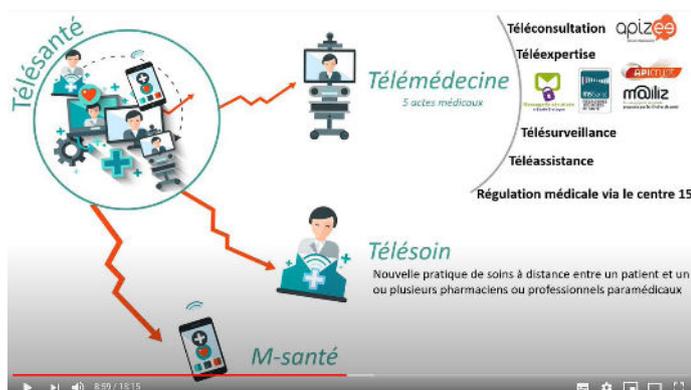
- Newsletter Hors-série e-santé, novembre 2019

Nous avons choisi de mettre l'accent sur la e-santé à l'occasion du virage numérique entamé par la délégation nationale du numérique en santé et de leur venue à Rennes.

Ce fut l'occasion de laisser la parole aux médecins acteurs et utilisateurs de la télémédecine, tout en présentant les projets menés par l'URPS à ce sujet. Une première vidéo tuto pour décortiquer ce sujet a aussi été réalisée.

- Publication d'une vidéo tuto sur le périmètre de la e-santé, novembre 2019

Vidéo informative présentant le périmètre de la e-santé, son contexte national et les déclinaisons régionales, illustrée avec un exemple concret d'application des outils numériques.



Cette vidéo est [disponible sur notre chaîne YouTube URPS MLB](#).

PARTENARIATS

Focus sur l'adhésion au GCS e-santé



Présente dès la constitution du GCS e-Santé Bretagne en 2011, l'URPS MLB entretient des liens étroits avec le groupement. Adhérente, elle y représente l'ensemble des 6 000 Médecins Libéraux de la région Bretagne lors des instances relatives à la gouvernance, mais également dans le cadre de la participation à des projets notamment sur la télémédecine, la téléradiologie, le E-Parcours, etc.

Dr Nikan MOHTADI, Président de l'URPS MLB, est administrateur adjoint au GCS e-santé Bretagne.

De plus, **notre adhésion ouvre l'accès aux services mis en place par le GCS e-Santé Bretagne à l'ensemble des Médecins Libéraux** : messagerie sécurisée, télémédecine, site web, Mobil'e TY by Globule dès 2020...

Perspectives 2020 :

- **Ouverture du nouveau service régional Mobil'e TY by Globule** : l'ensemble des professionnels de santé pourra y prétendre à partir de février 2020, avec un financement pris en charge par l'ARS de 2020 à fin 2022.



- Réflexion sur le recours à la télémédecine dans l'organisation des soins de 2nd recours via des équipes de soins spécialisées.
- Axe de travail pour fournir aux nouvelles organisations territoriales, type CPTS, un bouquet de services numériques en lien avec nos partenaires.

SANTÉ PUBLIQUE



L'URPS MLB est investie dans les politiques de santé publique nationales et régionales. Elle oeuvre notamment en faveur de la sensibilisation des professionnels de santé sur la vaccination, sur le dépistage et la lutte contre le cancer, ou encore sur l'évolution des pratiques professionnelles et la démarche qualité des soins.

VACCINATION

GECO Vax

En 2019, l'initiative GECOVAX a été lancée par les URPS de Bretagne et GECO Lib', en partenariat avec l'Assurance Maladie, Sanofi et le Groupe Pasteur Mutualité. Cette démarche portée par GECO Lib' vise à **assurer, pendant deux ans, la promotion de la vaccination en interpro**, afin d'augmenter le taux de couverture vaccinale grippe des patients et des professionnels de santé bretons et d'impulser des dynamiques pluriprofessionnelles.

Près de 1 000 professionnels de santé libéraux ont commandé le kit GECOVAX en 2019. Le kit était composé

d'outils tels que des affiches de permanences, des flyers sur les idées reçues en termes de vaccination grippe, un tableau récapitulatif des compétences vaccinales, ainsi qu'un badge « je me vaccine, je vous protège »...



Perspectives 2020 : lancement du **challenge GECOVAX** dont l'objectif pour la campagne de vaccination contre la grippe 2020/2021 sera de mener une action pluriprofessionnelle, grâce aux outils mis à disposition et à un accompagnement par un binôme de professionnels de santé libéraux.

DÉPISTAGE & LUTTE CONTRE LE CANCER

- En 2019, une nouvelle structuration des dépistages a vu le jour à l'échelle régionale, avec la création de l'association Dépistage des Cancers - Centre de Coordination Bretagne, qui **réunit désormais les quatre antennes départementales de proximité** : Adeci 35, Adecam 56, Adecarmor 22 et Adec 29.

**DÉPISTAGE
DESCANCERS**
Centre de coordination
Bretagne

S'agissant du dépistage des **cancers du sein et du colon**, les besoins sont en hausse du fait de la croissance démographique bretonne des 50-74 ans. Par ailleurs, soulignons qu'un programme de dépistage organisé du **cancer du col de l'utérus** a été lancé, en 2019, auprès des femmes de 25 à 65 ans en Bretagne. Ce nouveau programme s'adresse exclusivement aux femmes non dépistées.

Dr Hervé LE NÉEL est membre du conseil d'administration de cette nouvelle structure régionale et portera auprès du conseil vos suggestions et remarques.

- Le Réseau Régional de Cancérologie Oncobretagne a organisé la **10e édition du Congrès national des Réseaux de cancérologie**, à Rennes les 3 et 4 octobre 2019. L'URPS MLB a soutenu financièrement cet événement.



Dr Nicole COCHELIN, dermatologue élue URPS MLB, y a modéré une session sur le thème « Place à la prévention et au dépistage des cancers » et plus précisément des « mélanomes en Bretagne ».

Par ailleurs, Oncobretagne a mis en place en 2019 l'**accès à une version évoluée du DCC - Dossier Communicant de Cancérologie** -, qui est un outil de coordination du parcours de soins en cancérologie.

- Lors de la **Convention nationale des Centres de lutte contre le cancer - CLC** -, qui s'est tenue les 14 et 15 octobre 2019 à Rennes, Dr Ali HASBINI, oncologue et élu de l'URPS MLB, est intervenu lors d'une table ronde consacrée à l'évolution des interactions entre les CLC et les acteurs de santé d'un territoire.



PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET DÉMARCHE QUALITÉ DES SOINS

GCS CAPPs - Coordination pour l'Amélioration des Pratiques Professionnelles en Bretagne -

Un séminaire dédié aux réorganisations en cours dans les territoires de santé, en matière d'offre de soins et de coordination des parcours, a eu lieu le 11 mars 2019. Dans ce contexte, le GCS CAPPs a réfléchi à son positionnement pour remplir sa mission de SRA - Structure Régionale d'Appui - à la qualité des soins et à la sécurité des patients.



Perspectives 2020 : une coopération est envisagée sur la question de l'intégration des usagers dans la gestion des CPTS et maisons de santé.

Propias - PROgramme national d'actions de Prévention des Infections Associées aux Soins -

L'URPS MLB participe aux travaux nationaux dans le cadre du groupe Ville. En 2019, une concertation a été menée pour refondre le Propias : outre la prévention des infections en soins, il intégrera aussi désormais la lutte contre l'antibiorésistance.



Perspectives 2020 : mise en place de deux groupes de travail :

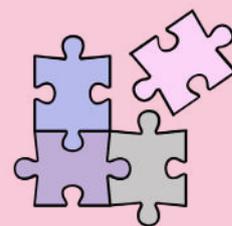
- Groupe BUA - Bon Usage des Antibiotiques - où l'URPS MLB sera représentée. Soulignons que ces travaux seront menés avec le souci de maintenir la liberté de prescription de chacun.
- Groupe PCI - Prévention et Contrôle des Infections -

RRéVA - Réseau Régional de Vigilance et d'Appui -

Suite à un appel à candidatures lancé entre 2017 et 2019, 3 MSP bretonnes (Antrain - 35, Bannalec - 29 et Ploërdut - 56) ont été retenues pour mener une expérimentation sur l'analyse de la gestion des EIAS - événements indésirables associés aux soins -.

Perspectives 2020 : la journée régionale du Réseau sera l'occasion de présenter les résultats de cette enquête.

DÉMARCHE QUALITÉ



Les Groupes Qualité - GQ - sont la **réunion d'une dizaine de médecins généralistes d'un même territoire**, qui se rencontrent une fois par mois, accompagnés par un animateur, pour échanger sur leur pratique professionnelle autour de thèmes définis régionalement, ou au sein du groupe.

En Bretagne, c'est **l'association APIMED** qui représente les groupes qualité pour l'amélioration des pratiques et de l'information médicale.



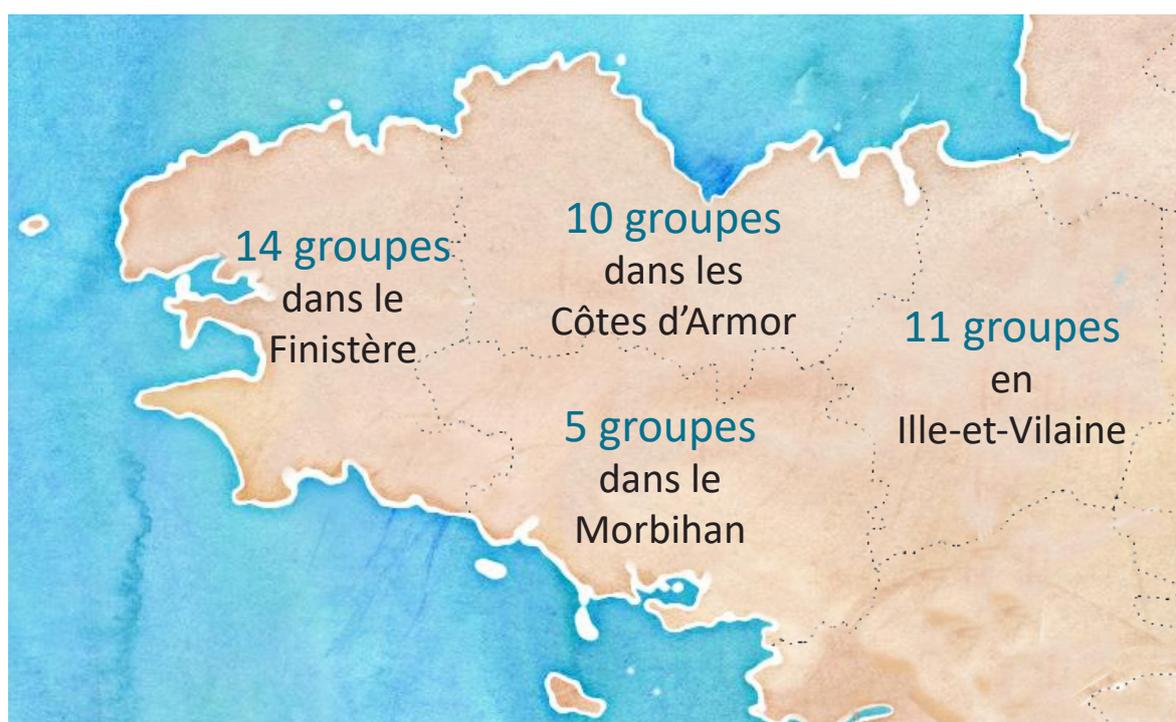
LES GROUPES QUALITÉ EN RÉGION

40 groupes en 2019

dont 2 nouveaux qui ont débuté en mars (Armor Argoat) et en octobre (Saint-Malo).

325 participants au 31 décembre 2019

en diminution par rapport à 2018 du fait de l'arrêt de 5 groupes en 2019 (Dinan Centre, Fouesnant 1 et 2, Lanmeur et Quintin).



229 participations de tiers en 2019 dont :

- 131 étudiants en médecine
- 23 médecins généralistes extérieurs au groupe et remplaçants
- 24 médecins spécialistes
- 7 autres professionnels de santé (kinésithérapeutes, infirmiers, ...)
- 12 autres (EHPAD, PTA, ...)
- 32 autres indéterminées

Au cours de l'année 2019, nous avons pu mettre en œuvre les projets suivants en y associant les animateurs :

- **formation de nouveaux animateurs** pour assurer la pérennité et le développement des GQ
- mise en place d'un guide d'aide à l'animation
- poursuite des visites des groupes par le médecin coordonnateur des QG
- mise en œuvre de **nouveaux indicateurs** issus des préoccupations des participants et animateurs
- mise en œuvre de **l'expérimentation pluriprofessionnalité** dans les GQ
- mise en œuvre d'un système d'information APIMED.

ÉVÉNEMENT

Lors du colloque de l'URPS MLB le 11 octobre 2019, l'association APIMED avait un stand au village des exposants.



Dr Frédéric MAS, Président d'APIMED



LES THÈMES TRAITÉS DANS LES GROUPES QUALITÉ

Les 6 thèmes imposés et traités dans les groupes qualité sont choisis dans une liste lors d'un séminaire de formation des animateurs. Cette liste est rédigée à l'aide de propositions de thèmes par les participants des groupes, par l'ARS et par l'Assurance Maladie.

Les thèmes 2019-2020 ont été choisis, lors du séminaire de formation du 28 février 2019, par un vote des animateurs lors d'un débat.

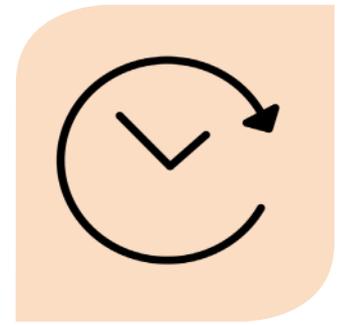
Les 6 thèmes sont les suivants :

- **L'imagerie lombaire**, quelle est sa place dans la lombalgie ? (septembre 2019)
- Le **sevrage tabagique** (novembre 2019)
- La **cure courte de corticoïdes** chez l'adulte et chez l'enfant (janvier 2020)
- Le **recours aux urgences** (février 2020)
- Les **situations complexes en médecine générale** (avril 2020)
- Où en est-on des **pratiques de dépistage et thérapeutique** ? Comprendre les accidents d'exposition au sang (mai 2020)

On liste par ailleurs 55 thèmes libres traités dans les groupes.

Perspectives 2020 : le lancement d'un site Internet dédié à APIMED, ainsi que la mise en place d'un système d'information Sydi-GQ pour la gestion et l'animation des groupes qualité.

PERMANENCE DES SOINS



L'organisation de la PDS - Permanence Des Soins - est l'une des composantes de l'offre de soins. Elle se définit par la mise en œuvre d'une **réponse aux demandes de soins non programmés en dehors des heures d'ouverture habituelles des cabinets médicaux**, sur l'ensemble du territoire et pour l'ensemble des spécialités médicales. À côté de l'offre des établissements de santé, elle se décline pour la médecine libérale en ambulatoire (PDSA). La PDSA est organisée toutes les nuits de 20h à 8h du matin, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h.

L'année 2019 a été marquée par l'entrée en application d'un **nouveau cahier des charges régional**, publié par l'ARS, définissant l'organisation de la PDSA - Permanence des Soins Ambulatoires - en Bretagne.

FOCUS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU CAHIER DES CHARGES EN 2019

Le nombre des médecins volontaires est resté globalement stable en 2019 et l'organisation autour des 3 métiers de la PDS inchangée.

Si la régulation au Centre 15 et l'activité des médecins mobiles a peu changé en 2019, l'année a été marquée par **l'ouverture de nouvelles maisons médicales de garde (MMG) dans le Morbihan et en Ille et Vilaine**, ainsi que par plusieurs projets à l'étude dans le Finistère.

La permanence des soins ambulatoire libérale est coordonnée dans chaque département par **les ADPS** - Association Départementale de Permanence des Soins -, qui animent les groupes de volontaires : effecteurs fixes (MMG) et mobiles, et régulateurs.

Les associations SOS Médecins participent également à la permanence des soins, notamment dans les zones urbaines. Elles sont présentes dans plusieurs villes (cf. cartographie ci-dessous). Les médecins exerçant à SOS sont également des professionnels libéraux.

La **présence constante et quotidienne des Médecins Libéraux**, sur l'ensemble des horaires, et dans nos quatre départements est une réussite collective à souligner.

LIEN AVEC L'ACCÈS AUX SOINS NON PROGRAMMÉS - ASNP -

En 2019, le Dr Nikan MOHTADI, Président de l'URPS MLB, a souhaité engager la réflexion sur l'accès aux soins non programmés. Cette question est régulièrement soulevée par les pouvoirs publics, les établissements de santé et les patients. Il convient de souligner qu'elle impacte surtout les activités professionnelles des médecins, toutes spécialités confondues. L'accès aux soins non programmés est à distinguer de la PDS.

L'ASNP est une notion large, qui concerne toutes les spécialités médicales d'accès direct (Pédiatrie, Gynécologique, Médecine générale, etc.). Elle peut viser les soins non-urgents et urgents. Elle vient donc **en coordination avec la continuité des soins et la PDS.**



ETAT DES LIEUX DES MAISONS MÉDICALES DE GARDE



Source : Cahier des charges régional de la PDSA
Réalisation ARS Bretagne, Janvier 2019
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

0 30 60 km

Cartographie des lieux de consultations de garde médicale en Bretagne, janvier 2019 - source : ARS Bretagne

L'accès à ces soins non programmés soulève notamment la **question de la prise en charge des besoins des patients et le processus d'admission**.

L'URPS MLB a donc abordé ce sujet pour partager collectivement les questions de « régulation », d'« orientation », de coordination avec les services hospitaliers, de coordination avec les autres spécialités, etc.

Perspectives 2020 : l'année 2020 sera pour nous tous celle de la COVID. La PDS a su s'adapter aux nouvelles conditions de travail imposées par l'épidémie. Si nous avons souffert comme tout le monde du défaut de protection en début de crise, les effecteurs mobiles et fixes ont pu bénéficier de la distribution de matériels par l'ARS.

La **présence des généralistes au Centre 15** s'est étendue aux heures de journée pour absorber le flux des appels liés à la COVID. **Les régulateurs libéraux y sont présents depuis sans interruption.**

Une réflexion est engagée sur un **projet pilote du Service d'Accès aux Soins (SAS)** porté par le ministère de la Santé dans nos territoires.

L'année 2020 marquera aussi la poursuite des réflexions et de projets entre PDS, continuité des soins et ASNP.

SANTÉ DES MÉDECINS



L'URPS MLB est soucieuse de la santé de ses mandats, de l'accès aux soins des professionnels et de leur protection. Face aux nombreuses situations d'épuisement professionnel et de problématiques liées à l'exercice professionnel, l'URPS MLB poursuit ses actions en la matière.

BILANS DE SANTÉ POUR LES MÉDECINS

Suite au partenariat initié à l'automne 2016 entre l'URPS MLB, l'Ordre des Médecins, l'ARS et l'Assurance Maladie - donnant la possibilité aux médecins libéraux et hospitaliers de **bénéficier de bilans de santé dans les centres d'examen de santé de la région** - une convention a été signée le 12 septembre 2019 afin d'élargir ce dispositif à tous les professionnels de santé libéraux bretons.



Pour permettre une montée en charge progressive de ce dispositif auprès des centres d'examen de santé, une stratégie de communication en plusieurs vagues successives auprès de chaque profession a été actée.



Signature par Dr Nicole COCHELIN, pour l'URPS MLB

L'évaluation du dispositif par le Centre d'examen de santé et la CPAM fait état sur l'année 2019 de **48 médecins** ayant bénéficié de ce bilan.

Cette participation en baisse, par rapport aux années précédentes, a été imputée à une communication plus discrète, du fait de l'ouverture du dispositif aux autres professionnels de santé.

Évolution de la fréquentation des Médecins Libéraux dans les centres d'examen de santé de Rennes et de Saint-Brieuc (données CPAM) :

Sept-déc 2016	2017	2018	2019	TOTAL
70	115	60	48	293

Parmi les données d'analyse de ces consultations de septembre 2016 à décembre 2019, on peut retenir :

- 53,2 % des consultants exercent en libéral
- près de 40 % ont un IMC traduisant un surpoids ou une obésité
- 38,6 % n'ont pas de médecin traitant
- 17,4 % ont une tension artérielle élevée
- 13 % ont un rattrapage vaccinal à effectuer
- 6,8 % ont été orienté vers un suivi psychologique.

N° unique pour prendre RDV :

02 90 03 31 30

LES PLATEFORMES NATIONALES D'ÉCOUTE, D'ENTRAIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT

L'association SPS



SOINS AUX PROFESSIONNELS EN SANTÉ

accompagne les professionnels avec un numéro d'appel national gratuit et une application mobile permettant d'accéder à **des psychologues 24h / 24 et 7 j / 7** :

0 805 23 23 36

Par ailleurs, elle soutient et met en place des formations pour apprendre à repérer et prendre en charge ses pairs.

En Bretagne, les URPS Médecins Libéraux, Chirurgiens-dentistes, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes et Orthophonistes adhèrent à l'association.

L'entraide nationale de l'ordre des médecins et la plateforme inter-ordinaire



L'entraide confraternelle est l'une des missions constitutives de l'Ordre des médecins.

Depuis 2018, un numéro unique, national et gratuit, d'écoute et d'assistance a été créé. Il est ouvert à tout médecin en difficulté dans le respect plein et entier de la confidentialité et du secret professionnel.

Ce dispositif est désormais coordonné avec les ordres professionnels autour d'un numéro vert unique :

0 800 288 038

Perspectives 2020 : les URPS organiseront une journée de travail sur la santé des soignants en vue de **la constitution du réseau régional de la santé des soignants**. Ce séminaire aura lieu en partenariat avec les Ordres professionnels, les doyens des universités, les responsables de formations professionnels, les associations et représentants d'étudiants et d'internes, les services de santé universitaires, ainsi que l'Assurance maladie.

ÉVÉNEMENT

La santé des soignants au programme du colloque de l'URPS MLB du 11 octobre 2019



- Une conférence sur le thème de **l'épuisement professionnel** a été marquée par le témoignage du Dr Eddy BARTIER, médecin à Calais.

Le récit de son parcours vers le burn-out, ainsi que l'isolement professionnel et les difficultés personnelles engendrées avant de s'en sortir, l'ont conduit à souligner que **les soignants ne sont pas seuls**, avant de rappeler l'existence des structures d'écoute et d'accompagnement dédiées.



Dr Eddy BARTIER



- Un atelier sur le thème de **l'assurance et de la prévoyance** s'est tenu. Animé par le Dr Éric HENRY, généraliste et élu URPS MLB, en partenariat avec Bernard CORBIN, courtier en assurance.

Dr Éric HENRY

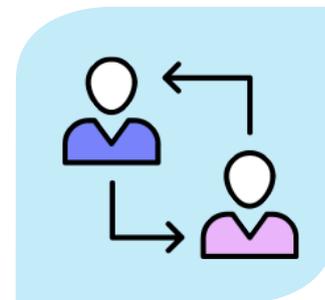
Cet atelier a permis de présenter les travaux de la commission santé des soignants de l'URPS MLB : comment choisir sa protection sociale, comment anticiper les situations à risque pour votre activité, etc.

A cette occasion, l'URPS MLB a diffusé un « **livret sur l'(im)prévoyance** » qui fournit des pistes à retenir en matière de prévoyance complémentaire.

Ce livret est [téléchargeable sur le site de l'URPS](#).



FUTURS MÉDECINS



L'URPS MLB entretient des liens étroits avec les Universités de Médecine de Rennes et de Brest. Elle soutient aussi des initiatives portées par les futurs médecins, tout en allant régulièrement à leur rencontre pour promouvoir l'exercice libéral. L'URPS accompagne aussi des thèses d'étudiants en médecine.

SOUTIEN À DES ÉVÉNEMENTS

Cérémonies de remises des diplômes de fin d'externat à Rennes et à Brest

Le 18 octobre 2019, Dr Nikan MOHTADI, médecin généraliste Président de l'URPS MLB, a participé à la cérémonie de remise des diplômes de fin d'externat à la Faculté de **Brest**.



Le 19 octobre 2019, Dr Nicole COCHELIN, dermatologue et élue URPS MLB, est intervenue lors de la cérémonie de remise des diplômes de fin d'externat de Université de **Rennes 1**.

École d'Automne de Fayr-GP

L'URPS MLB a soutenu cet événement de l'association des jeunes médecins généralistes et internes investis dans la recherche en soins primaires, dont la 8^{ème} édition s'est tenue les 4 et 5 octobre 2019.

Perspectives 2020 : l'URPS MLB accompagnera de nouveau l'organisation de ces événements. De plus, les Régionales du collège de médecine générale, soutenues financièrement par l'URPS MLB, feront escale à Brest le 25 janvier 2020.

COLLOQUE DE L'URPS MLB

Le colloque de l'URPS MLB le 11 octobre 2019 à Rennes a été l'occasion de **s'adresser aux étudiants en médecine de la région** ([cf. colloque, page 18](#)).



ACCOMPAGNEMENT DE THÈSES

En 2019, la Commission des thèses de l'URPS MLB a validé **20 demandes de diffusions de questionnaires et a accordé deux bourses de thèses** :

- Impact de la participation des médecins généralistes à un **groupe qualité**, au sujet de la prescription de l'activité physique adaptée : avant / après ([thèse téléchargeable sur notre site](#))
- **Assistants médicaux** : quelles sont les attentes des médecins généralistes ? Analyse en focus groupe auprès des médecins généralistes d'Ille-et-Vilaine ([thèse téléchargeable sur notre site](#)).

FORMATION RECHERCHE



Outre son implication auprès des futurs médecins, l'URPS MLB s'investit aussi dans la formation et la recherche : via des interventions régulières dans des formations initiales, ou encore par sa participation à l'élaboration de formations.

INTERVENTIONS

Le 17 octobre 2019, Olivia BRIANTAIS, directrice de l'URPS MLB est intervenue lors d'un **séminaire du collège Brestois des enseignants généralistes, consacré à la collaboration pluri-professionnelle**, s'adressant à un public d'étudiants médecins, infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes.



Le 20 novembre 2019, Dr Thomas COUTURIER, généraliste mandaté par l'URPS, et Olivia BRIANTAIS, directrice, sont intervenus pour **présenter l'exercice du médecin généraliste dans la formation IPA** (Infirmier en Pratique Avancée) à la faculté de Rennes.

PROJET D'ÉTUDE DISCO

L'URPS MLB a soutenu financièrement le projet DISCO, porté depuis 2018 par le département de médecine générale de l'Université de Rennes, l'INSERM et le CHRU de Brest. Il vise à évaluer une **organisation coordonnée en soins primaires de détection précoce de la BPCO** (Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive), en comparant 2 stratégies :

- hétéro-questionnaire systématique GOLD-HAS de 4 questions posées par le médecin généraliste
- coordination du parcours du patient pour faciliter l'accès à une spirométrie.

Les résultats préliminaires font état de **l'inclusion de**

3 162 patients d'octobre 2018 à fin janvier 2019, par les **47 médecins généralistes bretons investigateurs**.

FORMATION PACTE SOINS PRIMAIRES

Mise en œuvre depuis 2016, avec un partenariat entre l'ARS Bretagne, l'EHESP, les URPS de Bretagne, et les associations GECO Lib' et ESSORT, cette **formation est destinée aux coordinateurs d'équipes pluriprofessionnelles de soins primaires**. Elle porte sur la conduite du changement, la gestion de projet, l'animation d'équipe, la gestion juridique et financière, la structuration des systèmes d'information, etc.

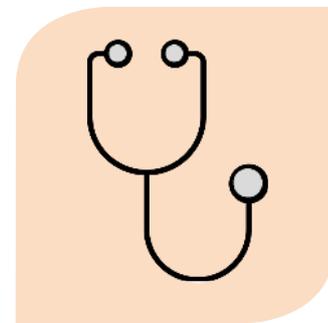
L'URPS MLB est **membre du comité de pilotage régional** et partie prenante des jurys de soutenance des mémoires. Le 19 décembre 2019, les 12 coordinateurs de la 2^{ème} promotion de cette formation ont soutenu leur mémoire pour valider leur diplôme.

Perspectives 2020 : ouverture de modules de formation dédiés aux coordinateurs des CPTS, participation de l'URPS MLB au niveau national à la construction de ces nouveaux modules

RECHERCHE

Perspectives 2020 : **accueil d'une doctorante** qui travaillera sur le sujet : applications mobiles et coordination des soins, analyse des pratiques info-communicationnelles en m-santé des Médecins Libéraux de Bretagne.

EXERCICE PROFESSIONNEL



**GUICHET UNIQUE SUR LE PAPS
- PORTAIL D'ACCOMPAGNEMENT DES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ -**



Portail d'Accompagnement
des Professionnels de Santé
Bretagne

À l'automne 2019 a été lancée une nouvelle version du site www.bretagne.paps.sante.fr destiné aux professionnels de santé (chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, pharmaciens et sages-femmes).

Ce portail propose des **informations et services à tous les professionnels de santé**, qui ont pour projet de s'installer, ou qui sont déjà installés dans la région.

C'est aussi **la porte d'entrée privilégiée vers « le guichet unique »**, avec un lien direct vers le référent installation de la région : il s'agit d'un contact unique pour accompagner le professionnel dans son projet et ses démarches, ainsi que pour l'orienter vers le bon interlocuteur.

L'ensemble des acteurs institutionnels (ARS, CPAM, URSSAF) et des organisations professionnelles (Ordres professionnels, URPS, représentants des internes, facultés) a été associé à ces travaux initiés en 2018.

Le Dr Nicole COCHELIN a participé à ces travaux pour l'URPS MLB.

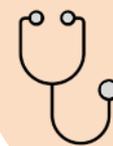
FORMATION DES SECRÉTAIRES MÉDICALES

En 2019, l'URPS MLB a mis en place **un programme de formation, s'adressant aux secrétaires médicales des cabinets libéraux**, lors de sessions sur deux jours consécutifs.

En 2020 l'URPS MLB vous propose

Formation
"Accueil et communication en milieu médical"
pour les secrétaires médicales des cabinets libéraux

Assurée en partenariat avec Aramis Formation, cette formation vise à **professionnaliser la fonction « Accueil » dans les cabinets médicaux**, en traitant aussi bien la dimension physique que téléphonique. La prévention des risques de mal être au travail des secrétaires / assistantes médicales sera aussi au programme.



le 9 décembre 2019, une première session de formation s'est tenue à Rennes, dans les locaux de l'URPS MLB

Perspectives 2020 : une trentaine de dates, réparties sur tout le territoire breton, est prévue.

- l'autre du Dr Gwenaël ROTH, médecin généraliste à Saint-Malo, qui a apporté son témoignage sur son parcours et sur son installation en libéral.



- Quatre ateliers portant sur :

- la **gestion de l'entreprise libérale** avec les conseils du Dr David MACHEDA, médecin généraliste installé en Savoie et trésorier de l'URPS ML région AURA (atelier animé par Dr Jean-Jacques ROUSSEAUX, médecin généraliste à Lanester) ;
- la **maîtrise de stage** via les témoignages de trois binômes maître de stage / interne (atelier animé par Dr Cédric FABRE, médecin généraliste à Gévezé, élu de l'URPS MLB) ;



- la **protection et l'accompagnement en cas de litiges** avec la sensibilisation de Germain DECROIX, juriste à la MACSF (atelier animé par Dr Nadia SIMON, médecin généraliste à Pleneuf-Val-André, élue de l'URPS MLB) ;
- les **étapes de l'installation en libéral** avec les témoignages de deux médecins installés en clinique ou en ville (atelier animé par Dr Nicole COCHELIN, dermatologue à Montfort sur Meu, et Dr Eric VAN MELKEBEKE, pédiatre à Plouguernevel, tous deux élus de l'URPS MLB).



REMLABRETAGNE

Pour mémoire, la Bretagne est la première région à avoir formalisé en 2018 une convention de partenariat quadripartite (entre l'ARS, Urbreizh association, RemplaFrance et l'URPS MLB).

L'objectif est de **promouvoir la plateforme de mise en relation RemplaFrance**, qui centralise les annonces de remplacements, collaborations, associations ou successions des professions médicales.



N'hésitez pas à vous saisir de cet outil sur www.urpsmlb.org/remplabretagne

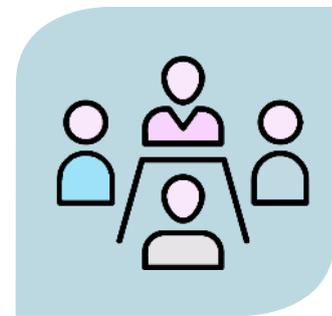
COLLOQUE DE L'URPS MLB

Le thème de l'exercice professionnel a été abordé lors de plusieurs temps forts du colloque le 11 octobre 2019 (cf. [colloque, page 18](#)).

- Deux conférences :

- l'une de Raphaël ENTHOVEN, professeur de philosophie, sur la philosophie du soin et particulièrement la **relation singulière entre le médecin et son patient** ;

INSTANCES PROFESSIONNELLES



CN URPS ML - CONFÉRENCE NATIONALE DES URPS MÉDECINS LIBÉRAUX -



Conférence Nationale
des URPS Médecins Libéraux

Depuis 2011, elle assure un rôle de coordination technique. Lors de l'AG extraordinaire du 13 avril 2019, un changement de statuts a été voté, avec l'élection

d'un nouveau bureau. Ses principaux objectifs sont :

- faciliter la coordination et la **mutualisation des travaux des URPS-ML**, ainsi que le dialogue ;
- promouvoir la circulation de l'information entre ces URPS-ML, notamment sur les priorités et contrats proposés régionalement par les ARS.

Aperçu de travaux menés par la CN URPS ML en 2019 :

- création d'un **groupe de travail sur les CPTS** (cf. [Représentation et événements, page 29](#))
- participation à un groupe de travail national sur la généralisation d'un ROR médecine ambulatoire
- mise en place d'une commission « coopération interprofessionnelle et délégation de tâches » chargée de rendre **des avis à la HAS sur les protocoles de coopération de soins** qui lui sont soumis. En 2019, environ 15 avis ont été rendus.
- participation au projet SI SAMU, visant à concevoir et déployer un nouveau SI pour les SAMU : 2018-2019, phase pilote lancée auprès de 11 SAMU.

Quelques prises de positions marquantes :

- février 2019 : **signature par l'URPS MLB** (avec six URPS ML) **d'une lettre ouverte aux pouvoirs**

publics sur les négociations conventionnelles des CPTS ([téléchargeable sur notre site](#)). Les URPS ont fait part de leur désaccord quant au cadrage esquissé et rappelé leur attachement à la dimension interprofessionnelle et interdisciplinaire des CPTS.

- 21 novembre 2019 : diffusion par la CN URPS ML d'une note ([téléchargeable sur notre site](#)) présentant le diagnostic des Médecins Libéraux sur **l'engorgement des services d'Urgences**, avec une série de propositions.
- décembre 2019 : dans un courrier aux institutions ([téléchargeable sur notre site](#)), les URPS de plusieurs professions, réunies au sein du **COPIL inter-URPS de Bretagne**, ont partagé la position de la CN URPS ML du 8 novembre 2019 relative à la mise en œuvre de l'exercice coordonné et du développement des CPTS. Elles ont rappelé qu'elles sont des structures définies dans le Code de la Santé Publique comme les seuls partenaires institutionnels représentatifs des professionnels de santé libéraux.

ISPL - INSTITUT STATISTIQUE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX -



Institut statistique
des professionnels de santé libéraux

Créé en 2007, sa vocation est de doter les URPS d'un système mutualisé de gestion et d'analyse de données de santé, principalement issues du SNIIRAM). L'URPS MLB est

adhérente de l'ISPL, ce qui lui permet d'accéder à une plateforme en ligne de services.



En 2013, le copil - comité de pilotage - interURPS Bretagne est né de la volonté des URPS Biologistes, Chirugiens-Dentistes, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Médecins, Orthophonistes, Orthoptistes, Pédiatres-Podologues et Pharmaciens, de mener une réflexion commune et d'échanger autour de l'exercice pluridisciplinaire et des pratiques coopératives innovantes.

Il est composé des Présidents de chaque URPS ou de leurs représentants et se réunit tous les premiers mardis du mois à la maison des URPS.

En 2019, le copil interURPS a lancé ou poursuivi des projets variés, dont voici un aperçu :

- **le PAF - Personnes Âgées et Fragilités** - : projet dédié au repérage précoce de la fragilité chez la personne âgée de plus de 70 ans par tous les professionnels de santé ([cf. Parcours de soins, page 22](#))

Perspectives 2020 : évaluation du projet, réalisation et diffusion d'un kit outil numérique composé de fiches pratiques à destination des professionnels de santé

- **le Challenge Mobilité** : porté par l'URPS MLB, ce projet vise à répondre aux besoins de fluidification et de rapidité des échanges, ainsi que de sécurité et de traçabilité des communications entre professionnels de santé ([cf. E-Santé, page 30](#)).

Perspectives 2020 : déploiement de l'application Mobil'E TY by Globule auprès des professionnels de santé bretons

- **la mise en place de la commission santé interURPS**, qui traite des questions relatives à la santé des soignants et à la prévention des risques psychosociaux ([cf. Santé des médecins, page 40](#)), l'URPS MLB en assure la coordination via le Dr Éric HENRY.

Perspectives 2020 : formalisation d'un réseau régional dédié à la santé des soignants bretons

- **l'accompagnement de l'exercice coordonné et la structuration des réseaux de professionnels de santé sur le territoire** : par le biais de l'association **GECOLib'** entre autres ([cf. Exercice coordonné, page 26](#)).

Des événements ont eu lieu en 2019 pour promouvoir l'expertise de l'interURPS :



- **Rencontre sur les PTA - Plateformes Territoriales d'Appui** - organisée par les URPS (médecins, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, orthophonistes, pharmaciens et chirurgiens-dentistes) le 5 mars 2019 à Rennes, devant une soixantaine de professionnels, dont les représentants des dispositifs d'appui (PTA).



Pour mémoire, le dispositif des PTA a été institué en 2016. Leur vocation est d'améliorer la **coordination des professionnels de santé sur les territoires**, et de leur fournir des outils pour la **prise en charge de cas complexes** notamment, en collaboration avec les professionnels des secteurs social et médico-social. Sur les huit territoires de santé que compte la région Bretagne, presque tous sont désormais pourvus de PTA, ou sont en cours de structuration.

Perspectives 2020-21 : ces dispositifs vont s'élargir pour intégrer tous les champs (sanitaire, sociaux et médico sociaux) et se dénommeront alors des DAC - Dispositifs d'Appui à la Coordination -.

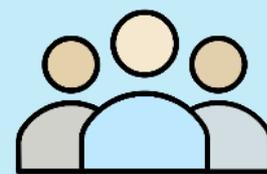
- **Vision des professionnels de santé libéraux sur les CPTS**, présentée le 26 novembre 2019 en **séance plénière à la CRSA - Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie** - Bretagne, dont les échanges ont été animés par Olivia BRIANTAIS, directrice de l'URPS MLB et Hadrien LÉVENÈS, chargé de mission à l'URPS CDLB.

Parmi les interventions, on peut citer :

Dr Claude ZABBÉ, pneumologue élu de l'URPS MLB, Olivier DARTOIS, président de l'URPS MKLB et Dr Dominique LE BRIZAULT, président de l'URPS CDLB qui ont souligné l'enjeu, pour les libéraux, de s'engager dans ces nouvelles structures.

Des acteurs de terrain ont présenté leur projet de CPTS et les étapes à suivre : Dr Jean-Louis UNAL, président de la CPTS Côte d'Émeraude (territoire de Saint-Malo) et Luc MIOSSEC, infirmier et vice-président de la CPTS Union pour la Santé du Pays de Quimper. L'association GECO Lib' a aussi été promue.

REPRÉSENTATION



L'URPS MLB représente les Médecins Libéraux bretons dans les différentes instances et groupes de travail régionaux.

PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DE BRETAGNE



Les élus de l'URPS MLB sont impliqués dans plusieurs groupes de travail visant à mettre en œuvre le Projet Régional de Santé (2018-2022).

En 2019, **9 élus ont été impliqués dans ces groupes de travail** et ont participé à 17 réunions sur diverses thématiques : permanence des soins, prise en charge de la personne âgée, vaccination, exercice coordonné, IRAPS, chirurgie, e-santé...

Des rencontres trimestrielles ont été organisées entre le Directeur Général de l'ARS Olivier DECADEVILLE et le Président de l'URPS MLB Dr Nikan MOHTADI.

PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE L'ASSURANCE MALADIE



Les élus de l'URPS MLB ont également participé à des **groupes de travail régionaux et locaux** pilotés par les CPAM

départementales ou par la Coordination Régionale de la Gestion du risque de Bretagne.

En 2019, **9 élus ont été mobilisés** et ont participé à 11 réunions sur diverses thématiques : télémédecine et

DMP, santé mentale, dépistage des cancers, guichet unique pour l'installation, examens prévention santé...

Tous les trimestres, nous avons par ailleurs le plaisir de recevoir, en réunion du Bureau de l'URPS MLB, Mme Claudine QUÉRIC, directrice de la CPAM de Rennes et de la Coordination régionale de la Gestion du risque de Bretagne, ainsi que ses collaborateurs, pour des temps d'échange et de partage sur nos projets communs ([cf. La vie de l'union, page 14](#)).

DÉMOCRATIE EN SANTÉ

CRSA - Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie -



La CRSA Bretagne est un espace d'expression des acteurs de santé.

Elle contribue à rassembler les besoins et de consulter les acteurs de santé pour connaître

leur position sur les différents enjeux de la santé et de l'autonomie.

En 2019, **3 élus ont participé aux différentes commissions de la CRSA**, pour un total de 8 réunions.

Cette année encore, le Dr Nikan MOHTADI était vice-Président de la Commission Spécialisée Offre de Soins.

CTS - Conseils territoriaux de Santé -

La Bretagne se compose de 7 CTS dans lesquels l'URPS MLB est fortement impliquée, pour l'animation et les échanges avec l'ensemble des acteurs territoriaux. En 2019, **9 élus se sont impliqués dans les réunions** des CTS, pour un total de 22 réunions.

Parmi les élus impliqués certains occupent des postes à responsabilité au sein des CTS :

Dr Eric VAN MELKEBEKE (Président CTS Cœur de Breizh), Dr Hélène BAUDRY (Vice-Présidente CTS Brocéliande Atlantique), Dr Alain BERTHIER (vice-Président CTS Lorient Quimperlé), et Dr Bénédicte DELAMARE (Vice-Présidente du CTS Haute Bretagne).

TRAVAUX TERRITORIAUX

L'URPS MLB s'investit dans l'élaboration et la mise en œuvre du **Projet Territorial de Santé Mentale du Morbihan** à travers la participation du Dr Éric HENRY.

3 élus sont également mandatés pour suivre dans les départements **les travaux des CODAMUPS** - Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins - **et des CODAMUPS-TS** - CODAMUPS des Transports Sanitaires (CODAMUPS-TS), instances présidées par le Préfet et le Directeur Général de l'ARS.

COMMISSION D'AGRÈMENTS DES TERRAINS DE STAGE DES INTERNES EN MÉDECINE

L'URPS MLB participe également aux commissions d'agrément des terrains de stage **des facultés de médecine de Rennes et Brest**, ainsi qu'à la commission d'agrément **des postes de pharmacie et biologie pour l'interrégion Ouest**.

EVENEMENTS

- **Débat public Santé de la CRSA Bretagne :**
le 28 mars 2019 à Rennes

3 élus de l'URPS MLB ont participé à ce grand débat public consacré à l'accès aux soins, au patient acteur de son parcours et partenaire dans l'organisation du système de santé : Dr Nikan MOHTADI, Dr Hubert LE HÉTET et Dr Eric VAN MELKEBEKE.

- **Table ronde sur le thème « 2030, quelles perspectives vers quels modèles de prise en soin et d'accompagnement ? »**
le 20 juin 2019 au Pôle Saint-Hélier à Rennes



Olivia BRIANTAIS, directrice de l'URPS MLB y a participé avec Bernard GAILLARD, président de la CRSA Bretagne, avec Anne-Briac BILLI, responsable du département innovation en santé à l'ARS Bretagne et Sophie DAVID BREUNEVAL, directrice Direction des Marchés des Entreprises et du Patrimoine au Crédit agricole de Bretagne Ille-et-Vilaine.



Olivia BRIANTAIS s'est ainsi exprimée sur la vision et la place des Médecins Libéraux sur les modèles de santé à l'horizon 2030.



PARTENAIRES



Inter Urps BRETAGNE
UNIONS RÉGIONALES DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX

[urb] Bretagne

URPS CDLB
Union des Chirurgiens-Dentistes Libéraux de Bretagne

URPS INFIRMIERS LIBÉRAUX BRETAGNE

URPS MKLB
UNION RÉGIONALE DES MASSAGEURS-KINESITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX DE BRETAGNE

URPS ORTHOPHONISTES BRETAGNE

URPS PHARMACIENS DE BRETAGNE

NURPS
PODOLOGUES BRETAGNE

GECO Lib'
Groupes libéraux d'exercice coordonné en santé

GROUPES QUALITÉ
Une démarche au service de la santé

URPS\$
Conférence Nationale des URPS Médecins Libéraux

ORDRE NATIONAL DES MEDECINS
Conseil National de l'Ordre

association SPS
SOINS AUX PROFESSIONNELS EN SANTÉ

L'Assurance Maladie
Bretagne
Coordination gestion du risque

ars
Agence Régionale de Santé Bretagne

crisa
Bretagne
Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie

GCS e-Santé BRETAGNE

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Urbreizh
Union des remplaçants et jeunes généralistes de Bretagne

REMPLAFRANCE

ispl
Institut statistique des professionnels de santé libéraux





URPS MLB

25 rue Saint-Hélier

35000 RENNES

contact@urpsmlb.org

02.99.30.36.45

Retrouvez-nous en ligne



www.urpsmlb.org



[@URPSMLB](https://twitter.com/URPSMLB)



[URPS Médecins Libéraux
de Bretagne](https://www.linkedin.com/company/urps-m%C3%A9decins-lib%C3%A9raux-de-bretagne)



[@urpsmlb](https://www.facebook.com/urpsmlb)



[URPSMLB](https://www.youtube.com/URPSMLB)

Newsletter URPS MLB

Si vous ne la recevez pas encore, inscrivez-vous en nous écrivant à

contact@urpsmlb.org